

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

8^{ME} ANNEE, No 415 - SAMEDI, 16 AVRIL 1892

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.

BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



JÉSUS-CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS.—D'APRÈS M. E. LISKA

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 16 AVRIL 1892

SOMMAIRE

TEXTE.—A la bonne franquette, par Faucher et Saint-Maurice.—Etude bibliographique, par Jules Saint-Elme.—Correspondance, par Gaston P. Labat.—Un nouveau feuilleton.—Poésie : Monsieur Printemps, par Prosper Blanchemain.—Le bal fantastique (légende alsacienne), par Jean Rival—Mamette, par Marcel Villemer.—Notes et faits.—Poésie : Pourquoi donc mon âme est-elle si triste ? par Marie-Louise.—Correspondance littéraire, par le révérend F. X. Burque.—Jésus au jardin des Oliviers, par J. St-E.—La vieille cabane à sucre, par Germain Beaulieu.—Langevin-Lacroix.—Potit poème en prose, par E.-Z. Massicotte.—La catastrophe d'Auderlus.—Le premier baiser, par Pitouche.—Les cimetières de Montréal, par G.-A. Dumont.—Nouvelles à la main.—Feuilleton : Mlle de Kerven (suite).—Choses et autres.—Problèmes de Dames et d'Échecs.

GRAVURES.—Jésus-Christ au jardin des Oliviers.—Belgique : La catastrophe d'Auderlus : Autour du ventilateur pendant l'incendie de la mine.—La fabrication du sucre d'érable en Canada : Une érablière.—Gravure du feuilleton.

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

UN AUTRE FEUILLETON

Avec le premier numéro de sa neuvième année, le 1er mai prochain, le MONDE ILLUSTRÉ commencera la publication d'un nouveau roman-feuilleton. Ce récit, dramatique et émouvant, dû à l'une des plus magiques plumes de la littérature française actuelle, fera sensation.

A LA BONNE FRANQUETTE

MARSOUINS ET REQUINS

* * Mon ami, David Tétu, vient de me communiquer ses idées sur l'importance de protéger le petit poisson contre le marsouin et le requin qui fréquentent les eaux du Saint-Laurent. Je crois ses observations utiles et je m'empresse de les livrer au public.

* * Il y a, me disait M. Tétu, au moins un demi-million de marsouins qui résident annuellement dans le fleuve et le golfe. Ils consomment en moyenne deux barriques de poissons par jour, faisant un total de 365,000 000 de barils par année.

Il faut remarquer que le marsouin n'est pas comme la baleine et le gibard qui ne se nourrissent que de petits poissons, tels que le lançon, le capelan, le hareng, l'encornet. Il est le plus grand ennemi de la morue : il détruit tout sur son pas-

sage, et lorsqu'une bande de marsouins a passé sur les fonds fréquentés par la morue, celle-ci disparaît complètement, au moins pour une semaine.

C'est le marsouin qui a détruit et chassé le hareng qui, autrefois, était si abondant depuis la Rivière Ouelle jusqu'à Rimouski. La morue que l'on prenait en quantité, à partir du Saguenay jusqu'à la Pointe des Monts, et depuis la Pointe-aux-Pères jusqu'à Sainte-Anne des Monts, a aussi disparu depuis l'instant où le marsouin a fait son apparition dans ces parages.

* * De 1864 à 1866 on me fit mander que la Baie des Chaleurs était infestée par ces cétacés. Le hareng, la morue franche, la morue barbue étaient devenues rares depuis cette invasion. Je me décidai à descendre leur faire la chasse. C'était au printemps de 1867 ; je partis avec tout le matériel nécessaire, rets, ancres, équipes, le tout se montant à une somme de \$10,000. Je fis mon premier essai dans la baie de Carleton : elle était remplie de marsouins. J'en pris un en parant mes rets. Un dimanche au moment où je m'attendais à capturer toute la bande qui pouvait se chiffrer à 1,500 et qui déjà s'approchait de mes filets, eût lieu la sortie de l'église. Les paysans et les pêcheurs voyant les marsouins arriver dans mes rets, accoururent en voitures sur le rivage pour être témoins de la prise. Malheureusement le bruit que firent les roues sur le banc de Carleton effraya les marsouins, fit dévier leur course et ils évitèrent ainsi la tenture. Après huit jours d'attente et n'en voyant plus à cet endroit je me décidai à lever mes rets et à traverser la pointe Noire qui se trouve du côté Nord de la baie, en face de Dalhousie. Je venais de compléter ma pêche qui couvrait quarante et un arpents de filets, lorsqu'un matin, pendant que tous mes hommes étaient traversés à Dalhousie, je vis toute la bande de marsouins entrer dans mes rets. En un instant ils furent entourés de filets. Malheureusement la pression était trop forte : une chaîne qui retenait les rets se rompit. Le courant qui était très fort et la marée montante aidant donnèrent aux marsouins la chance de sortir par la brèche et de s'échapper de cette pêche où ils étaient restés deux heures à chercher une issue. Je ne pus en sauver que trois. Le marsouin est observateur. La peur qu'il avait eue de mes filets, après ma troisième tentative de pêche, le chassa complètement de la Baie des Chaleurs à la grande satisfaction des habitants. Il prit la direction nord de la côte de la Gaspésie et alla rejoindre ses confrères du Saint-Laurent pour y continuer la destruction de notre poisson.

* * En 1849, ayant lu dans les rapports de la compagnie de la Baie d'Hudson que le marsouin fréquentait en grand nombre la côte entre le Saguenay et la rivière des Escoumains au mois de novembre, je me décidai à leur faire de nouveau la chasse. Je construisis un filet de 600 pieds de long sur 30 à 60 pieds de hauteur. Je me rendis à la Pointe à la Cariole où je bâtis une petite maison, et je mis mes rets à l'eau. Tout en travaillant à la tenture de mes filets, je vis venir quatre gros marsouins blancs. Une secousse se fit sentir : nous avions alors le câble du fond sur notre chaloupe. Je présentai qu'ils avaient passé au travers le réti, et ayant terminé ma besogne, je me dirigeai du côté où je croyais que les marsouins avaient passé, pour réparer les dommages qu'ils auraient pu faire à mes filets. A ma grande surprise, j'avais capturé deux de ces cétacés : l'un avait dix-neuf pieds, l'autre vingt-deux pieds de longueur. Le matin suivant, je capturai dans ces mêmes filets dix-sept marsouins et deux requins.

* * Du 28 octobre au 25 novembre, je pris ainsi cent trente-un marsouins et cinquante requins. Je fus très surpris de rencontrer ce dernier poisson dans ces parages, et je me décidai à en faire une étude spéciale. Depuis 1849, je me suis occupé du requin, et je suis à même de constater qu'il y en a une quantité illimitée dans la

rivière et dans le golfe Saint-Laurent, mais qu'il y en a peu dans la Baie des Chaleurs.

* * L'huile de foie de requin est très précieuse et très recherchée : le froid n'a pas d'effet sur elle et elle est toujours de service, même à une température de cinquante degrés au-dessous de zéro. J'ai pris des requins qui m'ont donné dix-huit gallons d'huile. Elle est très recherchée par ceux qui souffrent de rhumatisme ainsi que pour la lubrification, vu qu'elle ne se coagule pas. La peau de requin peut être utilisée avec avantage pour les manches de fouet, les couvertures de valises, les porte-manteau, etc., etc.

* * Depuis trente ans que je fais la pêche, je suis en mesure de constater qu'il y a des requins partout, et que si la pêche était pratiquée en grand, elle donnerait des profits considérables, les dépenses de la pêche étant peu onéreuses. Il faut aussi considérer que cette pêche peut se faire pendant tout l'hiver, qui est le meilleur temps pour prendre le requin. L'été, il se tient en eau profonde. Dès que la migration du poisson s'opère sur les hauts fonds du golfe et du fleuve Saint-Laurent,—ce qui arrive à l'approche de l'hiver,—le requin, ne trouvant plus de nourriture en eau profonde, se rapproche de la côte où il mange tout ce qu'il rencontre. Rien de curieux comme d'étudier le contenu de l'estomac de l'un de ces ogres de la mer. C'est ce que j'ai toujours fait après avoir extrait le foie du requin. J'y ai trouvé du gibier, des poissons de toutes sortes, des coquilles, des homards, des varechs, de la graisse de loup-marins, des morceaux de baleine : un jour, j'y fis la découverte d'une paire de pantalon et de lambeaux de vêtements ayant encore leurs boutons. Était-ce là la propriété d'un noyé ou d'un matelot tombé à la mer ? Mystère ! En ouvrant un de ces voraces poissons,—celui-là même qui m'a donné dix-huit gallons d'huile de foie, je ramenai au jour un loup marin tout rond. Le requin s'était brisé les dents sur sa proie et avait pris le parti de l'avaler ainsi.

* * La chair du requin peut être utilisée. On l'emploie à faire de l'hyperphosphate, (engrais animal).

* * Pour se faire une idée de la voracité de ce poisson qu'il me suffise de dire, que dans une seule nuit, à la Pointe à la Cariole, ils m'ont mangé cinq gros marsouins évalués à \$250 00. Il est impossible de calculer la quantité de quarts de poissons, consommée annuellement par le requin. Ils se chiffrent par des millions rien que pour les eaux de la province de Québec.

* * Maintenant, soyons pratiques. Pourquoi le gouvernement fédéral, pourquoi le gouvernement local ne donneraient-ils pas une prime pour la destruction de ces marsouins et de ces requins qui sont la ruine de nos alimentations et de nos exportations ? Que signifie la quantité de poissons prise par les Américains dans nos eaux, si on la compare à l'énorme chiffre qui résume la destruction faite par ces aqualas et ces cétacés. Cela ressemble à une goutte d'eau comparée à l'Océan.

* * Je ne dis rien du loup-marin, bien qu'il consomme lui aussi une grande quantité de poissons. Mais il ne fait pas comme le marsouin, qui est un pensionnaire à l'année du Saint-Laurent. Ce dernier mange tout, partout où il passe, tandis que le loup-marin est nomade. Il émigre périodiquement et il occupe une si grande étendue des mers, que le dommage qu'il cause est insignifiant et compensé par la valeur de son huile de sa peau et même de sa chair, qui est la principale nourriture des sauvages de la côte, pendant l'année.

Le loup-marin devrait être protégé par des lois strictes, car il est une source de grands revenus

pour les habitants du Labrador et de Terre-Neuve. Quant au marsouin et au requin, qu'on les pourchasse sans miséricorde. On rendra un fier service à nos pêcheries tout en s'enrichissant.

* * C'est ainsi que causait mon ami, David Têtu, chez moi, l'autre soir. J'ai cru que cela pouvait intéresser le public, et voilà pourquoi j'imprime ces notes qui peuvent donner des idées pratiques sur la protection et la destruction de certains poissons, à nos amis du parlement d'Ottawa, qui sont maintenant en session.

Faucher de Saint-Maurice.

ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE

La philosophie d'une femme, par Mme Louise d'Alq : petit in-12, 250 pages, Librairie des Bibliophiles, 338, rue St-Honoré, à Paris.—P ix 5 francs ou une piastre.—S'adresser à Granger Frères, libraires, rue Notre-Dame, dépositaires canadiens, pour tous les ouvriers de Mme d'Alq : "La philosophie d'une femme.—A travers la vie.—La science de la vie.—La vie intime.—Les notes d'une mère.—L'horticulture au salon et au jardin.—Le nouveau savoir-vivre universel.—Le maître et la maîtresse de maison.—Les ouvrages de main en famille.—La lingère et la modiste.—Les secrets du cabinet de toilette, etc.

Ça n'est pas d'une nouvelle venue que nous allons, aujourd'hui, entretenir nos lecteurs. Chacun d'eux a gardé en très bon souvenir un article de Mme d'Alq, publié dans nos colonnes, "Savoir lire." Bien que nous nous soyons attiré du fait de cette publication certaines récriminations que les esprits impartiaux et non préjugés ont bientôt réduites à leur juste valeur, nous n'avons pas regretté du tout la publicité que nous y avons donnée dans la ferme conviction où nous sommes demeuré de l'importance du sujet. Nous n'attendions qu'une occasion favorable de remettre notre estimée co-sœur en communication avec nos nombreux lecteurs qui l'ont justement appréciée et prise en hautement : à notre grande satisfaction, voilà que l'occasion se présente maintenant.

Il s'agit, cette fois-ci, d'un charmant petit volume que la sympathique directrice des *Causeries familiales* nous fait parvenir, recueil où, sous ce titre attrayant et bien choisi : *La philosophie d'une femme*, elle a réuni, en assez bon nombre, de ces articles touchés de main de maître, dont elle livre au moins un chaque semaine à ses lecteurs avides et avides lectrices.

Chacun de ces articles, retouché, émondé ou complété, suivant le besoin, forme un chapitre de l'ouvrage. Pour avoir un aperçu de la teneur de ces chapitres, il suffira de rappeler quelques uns des titres, v. g. : "Tout se paye ; Les lendemains ; Etre utile ; L'amour du métier ; Le bruit qui court ; L'incohérence ; Les crises ; Les concessions ; Le roman et la réalité ; L'indépendance féminine ; Les caractères heureux ; La femme d'intérieur ; Manière d'aimer ; L'esprit de société, etc., etc."

Nous tenons à honneur de révéler au monde de nos lecteurs et lectrices cette publication très utile et tout à fait intéressante de la savante publiciste, au genre si moral et si chrétien.

Nous n'allons pas nous arrêter à la forme du livre : disons seulement qu'elle est parfaite. Les collections de la "Librairie des bibliophiles" ont leur réputation faite d'avance : parmi ces collections, le volume de Mme d'Alq est dans les meilleurs tons. Format commode et gracieux, papier de luxe, impression très soignée : tout concourt à élever la forme à la hauteur du fond, et ce n'est pas peu dire.

Madame d'Alq, dans cet ouvrage, s'est donné pour mission, celle que devrait suivre comme un noble devoir quiconque peut tenir une plume, à savoir : apprendre à tous ceux qui en ont besoin, c'est-à-dire à tout le monde, mais particulièrement à ses congénères du sexe faible dont elle s'occupe surtout, à supporter mieux la vie, avec ses épreuves

et ses contrariétés, en la raisonnant un peu, à savoir, en toutes choses prendre le bon côté, et principalement à diriger toutes ses aspirations vers le seul but digne et réel, une destinée plus haute que celle d'ici bas.

Nous le répétons, l'ambition est noble, et à parcourir ces belles pages toutes imprégnées de foi, d'espérance et de charité, tempérant une droite raison, on sent qu'elle a été poursuivie par l'auteur avec un succès complet.

A lire madame d'Alq, chacun se dira infailliblement : voilà quelqu'un qui connaît bien le cœur humain avec ses hausses et ses baisses, ses tristesses et ses sourires, ses enthousiasmes et ses défaillances. Et quand on aura savouré, médité chacune des pages de *La philosophie d'une femme*, il est bien peu d'hommes que nous sachions, presque point de femmes qui ne se disent : Cela c'est la nature, cela c'est la vérité. Je puis et je dois faire mon profit d'un grand nombre de ces reproches, de ces consolations, de ces remarques, de ces conseils. C'est le triomphe de l'auteur.

Il est mérité, ce triomphe, on ne peut mieux. Le plan embrassé par madame d'Alq était vaste, élevé, utile, et jusque dans les moindres détails elle a su le réaliser. Caractère richement doué, comme nous l'avons déjà dit d'elle, et sollicitons la permission de la redire, sans trop blesser sa modestie, écrivant à la fois avec le cœur et la raison, il n'est pas d'obstacle qu'elle ne sache écarter tout doucement pour opérer jusqu'à la plus profonde conviction dans l'esprit de ceux qui s'attachent pieusement, comme sans s'en apercevoir, à suivre son ingénieuse argumentation.

Pour bien faire connaître la grandeur du but que s'est proposé madame d'Alq, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de la laisser elle-même l'exposer. Nous nous permettrons donc de citer une couple de pages magistrales empruntées à l'avant-propos de son joli volume. Elles donneront de l'ensemble une juste idée.

"Diderot, dans *Claude*, n'accorde le titre de philosophe qu'à celui qui s'exerce constamment à la recherche de la vérité et à la pratique de la vertu, "à celui qui cultive sa raison, conforme sa conduite aux règles de la saine morale et affermit son âme contre les coups du sort." Voilà la philosophie vraie, dénuée de parti-pris ; cette philosophie là est celle dont toute femme a besoin : car, s'il est démontré que la vraie philosophie est de savoir apprécier la vanité des choses humaines, qu'elle apprenne à s'améliorer et à améliorer les autres, à prendre patience et à considérer la fin des choses aussi bien que leur principe et leurs causes, les femmes n'ont-elles pas encore besoin plus que les hommes de ce genre de philosophie ?

"Aussi, la femme, qui n'a le droit d'aspirer qu'à deux bonheurs, bien grands mais bien fragiles, celui d'aimer et d'être aimée ; la femme, à laquelle l'ambition masculine est interdite, dont le terrain de l'existence est limité à son foyer, qui ne peut tenter d'en sortir et qui, sans avoir connu la jouissance de l'activité, éprouve néanmoins le désespoir des revers ; la femme, dont l'amour de son mari, dont l'influence dans le monde s'appuient sur une beauté qu'elle sait fugitive, passagère, bornée à quelques années ; dont l'amour de ses enfants lui est si facilement ravi, soit par leur mort quand ils sont jeunes, soit par leur éloignement quand ils sont plus âgés, a-t-elle encore plus besoin que l'homme de sagesse et de raison ! Quelles ressources possède la femme contre l'âge qui lui amène une quasi-vieillesse vingt ans plus tôt que l'homme ; contre les déceptions de la fortune auxquelles elle ne peut opposer les mêmes dignes que l'homme ; contre les infortunes conjugales, contre le caractère du mari, pour lesquelles elle n'a pas la ressource de la vie extérieure ? Elle ne peut même, la plupart du temps, faire usage de son intelligence, de l'énergie dont elle peut être douée ; son sexe la cloue immobile, mais ne la rend que plus sensible aux impressions. Elle a aussi à soutenir les luttes contre l'homme qui réunit ses forces pour l'entraîner.

"La femme est, cependant, rarement philosophe, parce qu'elle est nerveuse, impressionnable, capricieuse. Elle ne raisonne pas, elle n'étudie pas les principes et les causes ; aussi souffre-t-elle

cruellement et s'abandonne-t-elle aveuglément à sa douleur. Elle ne sait pas résister au torrent qui l'entraîne et elle se brise contre les récifs. L'éducation de la femme, et celle de la femme française en particulier, ne la prémunit contre aucun choc, ne l'enferme contre aucune lutte. On ne lui enseigne pas à supporter par philosophie pure, et se défendre de quoi que ce soit : aussi ce qu'on entend de lamentations et de gémissements dans le camp féminin !

"Ah ! ce n'est pas qu'il faille la mettre à même de se battre en duel, de tirer au pistolet et former de nouvelles amazones. Il y a d'autres armes inhérentes au caractère féminin pour se garantir : la patience, la tolérance, aideront à supporter les défauts de l'entourage ;—or, l'entourage est beaucoup pour la femme, qui ne peut pas lui échapper comme un homme ;—la charité, la bonté, l'abnégation, feront accepter le sacrifice avec plaisir ; la simplicité, la modestie, la pudeur, adoucissent les regrets de ne pas voir l'ambition satisfaite ; le travail, l'énergie, soutiendront la vertu forte et solide, épargneront ces affreuses chutes qui détruisent une vie entière ; le sentiment du devoir, la résignation à ce qu'il faut accepter, l'espérance chrétienne, voilà, avec bien d'autres sentiments encore, les points d'appui qui doivent constituer la philosophie d'une femme.

"C'est en raisonnant, en observant et en réduisant les faits à leur véritable expression, que, de déduction en déduction, on arrive à trouver les causes et à se fournir des arguments ; c'est de cette façon que l'on acquiert cette science de la philosophie qui n'est qu'une résignation raisonnée."

Nous pourrions et nous devrions, si nous n'écoutions que notre sentiment personnel, multiplier les citations tant elles sont de nature à instruire à la fois et intéresser nos lecteurs. Pour aujourd'hui, il nous faut nous en tenir là, mais nous aurons, peut-être, occasion d'exploiter encore les richesses de l'ingénieuse plume que tient madame d'Alq.

Qu'elle en accepte d'avance tous nos remerciements avec nos compliments les plus sincères.

Erles Saint-Ehrst

Correspondance

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Monsieur,

Pour l'information de Sa Majesté le Public, permettez moi de vous faire savoir que je suis l'heureux gagnant, pour le No 7,212, d'une prime d'une piastre.

Jamais enfant ayant son premier sou n'a été plus heureux que moi et j'ai fait partager ma joie, d'une manière tangible, à mes amis. Nous avons bu de la bière Labat, à la prospérité du MONDE ILLUSTRÉ et à la santé de ses directeurs, collaborateurs et lecteurs.

Cette bonne nouvelle est arrivée à temps, car je connais de vos fidèles qui voulaient se désabonner si vous ne leur envoyiez pas à tous des numéros gagnants.

L'amour de l'or, de la jalousie et de la renommée rend ainsi le monde.

Pour moi, monsieur, je suis d'autant plus heureux de cette chance que j'en ai eu fort peu dans ma vie, jamais, depuis seize ans que je suis au Canada, et qu'ayant eu quarante-sept printemps le 21 mars dernier, à deux heures du matin—je m'en rappelle car j'étais présent—j'étais résolu à fuir votre pays si hospitalier.

Votre prime m'engage à y rester et me console tout comme l'enfant qui pleure et auquel on donne un gâteau....

Erles P. Labat



MONSIEUR PRINTEMPS

Monsieur Printemps est un vieil homme
Toujours pimpant, frais et dispos,
Qui porte un bel habit vert-pomme,
Et qui n'est jamais en retard :
Il met le nez à la fenêtre,
Lorsque revient le mois d'avril,
Et dit tout haut : " Quel temps fait-il ?
Voilà le moment de paraître."
Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
Revenez-nous et pour longtemps !

Voici que la rosée, en perles,
Brille partout sur les gazons,
Dans les bois, où sifflent les merles,
Les feuilles ouvrent leurs prisons,
Les oisillons font des aubades,
Et disent bonjour au soleil,
En criant : " Voilà le réveil !
Rions, chantons, mes camarades !"
Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
Revenez nous et pour longtemps !

Monsieur Printemps, de sa chambrette,
Leur dit : " Ne criez pas ! je sors.
Que diable ! je fais ma toilette ;
Dans un instant, je suis dehors !
Je mets mon habit des dimanches,
Frais sorti de chez les tailleurs,
Et brodé de toutes couleurs
Sur le collet et sur les manches."
Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
Revenez-nous et pour longtemps !

Voici monsieur Printemps qui bouge,
Qu'il est gai ! qu'il a l'air ouvert !
Que son gilet de velours rouge
Va bien avec son habit vert !
Ses mains sont pleines de fleurettes,
Qu'il accroche à tous les halliers ;
Il a de blanches paquerettes,
Au lieu de clous, à ses boutons.
Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
Restez chez nous encor longtemps !

PROSPER BLANCHEMAIN.

LE BAL FANTASTIQUE

(LÉGENDE ALSACIENNE)

C'était dimanche—un beau dimanche de printemps, dont le clair soleil rendait plus gais encore les murs blancs de la petite église, les murs blancs des maisons propres, aux fenêtres garnies de fleurs. Derrière le village, tout près, le massif imposant et sombre du mont Donon, formait le fond du tableau.

La grande place du marché se remplissait de monde ; c'était le flot des fidèles sortant de la messe. Vivement, à pas mesuré, les bonnes femmes rentraient chez elles. D'autres s'attardaient, se contaient les nouvelles—tandis que la troupe baillarde des jeunes gens se groupait, riait fort, ne pouvait se mettre d'accord sur la promenade qu'on allait entreprendre.

Tout à-coup, ils se turent et prêtèrent l'oreille. Une musique étrange, rapide et joyeuse, leur arrivait par bouffées d'une rue voisine et semblait se rapprocher.

—C'est quelque ménétrier, dirent-ils, écoutons-le.

A ce moment, le musicien débouchait sur la place—un homme long et maigre, au visage anguleux, à la moustache noire fièrement retroussée en crocs. Son costume était celui des trouvères : chausses et pourpoint bruns, un manteau rouge jeté sur l'épaule ; sur la tête, un feutre gris orné d'une plume cramoisie qui se dressait, toute raide.

Il s'avancé sans cesser de jouer, sur son violon, un danse rythmée, si folle, si délicieusement entraînant, que les jeunes gens aussitôt sentirent leurs jambes s'agiter, presque malgré eux. Bah ! c'était dimanche : on pouvait s'amuser un brin ! Les plus hardis arrêtaient des jeunes filles au passage, les prirent par la taille et se mirent à tourner.

Des têtes curieuses parurent aux fenêtres ; de tous côtés, du monde accourait. Les petites paysannes, accortes et rougissantes, se jetaient d'elles-mêmes aux bras des danseurs, affolées par la valse—et le musicien riait sous sa longue moustache noire.

Mais l'un des jeunes gens s'arrêta, et, s'approchant de l'étranger :

—Dis donc, ménétrier, si tu veux nous faire danser une heure ou deux, nous te paierons bien. Mais je sais un endroit où nous serons mieux qu'ici. Hé ! camarades, allons sur la grande prairie pour danser à l'aise.

Et la bande joyeuse des couples enlacés suivit le violoneux qui, en tête du cortège, jouait toujours ses airs endiablés.

Ah ! oui, on était bien sur cette immense pelouse verte, loin des yeux grondeurs des parents ! Déjà, les pieds impatients battaient l'herbe, et la danse reprenait, plus vive et plus folle.

Le ménétrier s'était juché sur une énorme pierre, à l'ombre d'un sapin, et toujours, toujours, infatigable, il maniait son archet agile. A peine laissait-il aux jeunes gens le temps de souffler et de changer de danseuse ; tout de suite un air succédait à l'autre, d'un charme tellement irrésistible, que l'idée de se reposer ne venait même pas aux gars ensorcelés.

Ils ne songeaient point au repas du midi. Bah ! on mangerait plus tard : il fallait profiter de la présence de cet oiseau de passage, venu si bien à propos pour charmer leur dimanche.

Cependant, le temps passait.

Le premier coup de vèpres sonna. Personne ne l'entendit, ou, s'il parvint aux oreilles de quelques-uns, ils n'y prêtèrent nulle attention—et le bal continua.

Au village, l'église s'emplissait de nouveau. Un à un, ou par groupes, les fidèles arrivaient, l'air recueilli, mais chuchotant entre eux.

Le curé parut. Il jeta un regard sur ses paroissiens. Que se passait-il donc ? Pas un jeune homme, pas une jeune fille ne se trouvait à l'église. Les assistants étaient de bons vieux, d'honnêtes matrones, mais de jeunesse point. Jamais, de mémoire de curé, pareille désertion ne s'était produite.

Le saint homme fit venir le sacristain, et lui commanda de sonner une seconde fois les vèpres, de sonner à toute volée, puisque le premier coup demeurait inutile.

Bientôt la voix musicale du carillon arriva jusqu'à la prairie, apportée en notes vibrantes par le vent léger.

Les couples s'arrêtaient, hésitants, pleins de regrets.

—Il faut aller à l'église, dirent les petites paysannes ; vite, vite ! nous sommes en retard.

Un ou deux gars s'apprêtaient à les suivre.

Mais le ménétrier, reprenant son archet avec un bizarre ricanement, attaqua une danse plus gracieuse que toutes les autres.

—Oh ! un tour encore, rien qu'un tour !

Les petites paysannes se laissèrent entraîner par les jeunes hommes ; gaîment, les jupes voltigèrent en tournoyant, et quand une seconde valse succéda à celle-ci, personne ne songea à monsieur le curé...

Tout à-coup, au plus fort du plaisir, ils s'arrêtaient, épouvantés. Avaient-ils le vertige ? Révaient-ils ? Mais non ! le sol manquait sous leurs pieds ! Ils enfonçaient, ils enfonçaient dans la terre ! Dieu ! que faire ! Fair ! Impossible ! Ils semblaient cloués, ne pouvaient faire un pas ! Les yeux hagards, ils se tenaient toujours enlacés, poussant des cris de terreur.

Un formidable effondrement se produisit ; la prairie entière disparut dans un abîme ; tandis que des eaux bouillonnantes surgissaient de tous côtés, les recouvrant, les noyant de leurs cascades furieuses—puis, se calmant peu à peu, et formant bientôt une large nappe, immobile et impassible...

Quand la dernière tête eut disparu dans le lac, le musicien, juché sur sa roche, poussa un bruyant et diabolique éclat de rire, déploya de grandes ailes noires de chauve-souris et s'éleva dans les airs en jetant son violon qui se brisa contre la pierre. Les morceaux enflammés re-

bondirent et se dispersèrent au vent, répandant une odeur d'enfer. Un instant encore, avec une ironique gaîté, vibrèrent quelques lambeaux des danses magiques qu'avaient jouées le satanique musicien.

Jean Rivet

Paris, 1892.

MAMETTE

Fils d'un cultivateur, Sylvestre avait bûché depuis l'âge de dix ans.

Quand il atteignit sa quinzième année, il partit pour la ville, entra comme employé chez un mercier, s'établit plus tard à son compte, et après une fortune faite assez vite, il vint encore jeune se retirer dans son pays.

Petit, le teint fleuri, l'œil gai, il fut recherché en mariage, mais Sylvestre, qui était un original, fit la lourde oreille et resta garçon.

La solitude lui pesait cependant. Or, il advint qu'un jour, ne prenant conseil que de son cœur, il adopta sa filleule, une petite abandonnée, malingre, bêteuse, mais d'une si douce figure qu'elle paraissait presque jolie.

Il la nomma Mamette.

L'enfant devint, en quelques années, une jeune fille accomplie, soignant et aimant son parrain de tout son cœur, si bien qu'on disait bien haut dans le village, que si elle trouvait un mari, Sylvestre lui ferait une grosse dot.

Les soupirants ne manquèrent pas, comme bien vous le pensez. Le fils du marchand, le bouillant Achille Godard, un gros garçon de vingt-cinq ans, se mit sur les rangs.

Le forgeron Célestin, un jeune gars haut en couleur, posa également sa candidature.

C'étaient deux bons partis, Godard avait un magasin qui faisait des affaires d'or. Quant à Célestin, sa boutique de forgeron allait son petit train.

Sylvestre dit un jour à sa filleule :

—Te voilà en âge de te marier, Godard et Célestin demandent ta main, et ils t'aiment tant et tant qu'ils en dépérissent tous les deux. Choisis.

L'enfant, qui n'aimait ni l'un ni l'autre, ne répondit pas tout d'abord.

—Réfléchis, Mamette ! Godard est bien de sa personne, il reprendra la boutique de son père ; quant à Célestin, nul à dix lieues à la ronde ne ferait mieux un cheval. C'est une célébrité dans son genre ! Voyons, lequel prends-tu ?

—J'épouserai Godard, dit Mamette.

—Va pour Godard, il te plaît ?

—Oui, parrain.

—Eh bien ! c'est une chose conclue, arrêtée, il viendra demain faire sa cour ; je vais de ce pas lui annoncer la bonne nouvelle et congédier Célestin qui rôde depuis ce matin sur la route.

Et tout guilleret, Sylvestre s'en fut en chantonnant.

Le choix de la jeune fille fit grand bruit. Célestin, qui était jaloux et ombrageux, chercha chicane à Godard fils. D'injures en injures, ils en arrivèrent aux coups ; Célestin ne fut pas le plus fort ; il eut l'œil poché pendant huit jours.

Malgré tout, le mariage fut décidé. Cependant, il restait un point à éclaircir.

Quelle serait la dot de Mamette ! Sylvestre éludait toujours la question. Plus tard, disait-il, on verra !

—La petite est la seule héritière du vieux, pensait Godard, et la cérémonie du mariage fut tout de même arrêtée.

* *

Un grave événement survint. La sœur de Sylvestre, qui habitait la paroisse voisine, mourut, laissant deux orphelines : Thasie, qui avait dix-huit ans, et Céleste qui en comptait vingt. Sylvestre partit pour l'enterrement et revint

escortés de ses deux nièces, dont il était désormais le seul protecteur.

Hargneuses et méchantes, ces demoiselles prirent vite l'habitude de commander. Elles se donnèrent des allures de riches héritières, et certes, l'oncle n'aimait pas ces mijaurées orgueilleuses, infatuées de leurs petites personnes ; il préférait Mamette toujours si tendre, si douce avec lui.

Depuis l'arrivée des deux sœurs, la vie de l'enfant était bien changée ; d'abord elle avait eu à subir leurs quolibets, puis il lui avait semblé que son fiancé ne venait plus aussi souvent la voir, et de méchants propos lui avaient appris qu'il faisait un brin les yeux doux à Thasie.

En effet, Godard, ayant su chez le notaire que Thasie et Céleste étaient désormais les seules héritières du bonhomme Sylvestre, s'était surnoisement retiré,

Mamette souffrit quelques jours de cet abandon, puis elle se consola.

—Ce polisson ne voulait que ton argent, dit Sylvestre ; l'arrivée de mes nièces a changé ses projets ; on assure au village qu'il adore Thasie, mais patience, on verra bien qui rira le dernier.

Il s'en fut chez le marchand, et le prenant à part :

—Le bruit court au pays que vous aimez Thasie, lui dit-il.

—Je l'adore !

—Eh bien ! épousez-la, mon garçon, Mamette ne vous en gardera pas rancune.

Godard devint rouge de plaisir.

—Vous pouvez dès aujourd'hui faire votre cour à ma nièce, c'est une chose entendue,

Le même jour il s'en fut chez Célestin :

—Thasie épouse Achille Godard, veux-tu te marier avec Mamette, pour laquelle tu t'es battu ?

—Hélas !

—Voyons, parle !

—Je ne l'aime plus.

—Alors je n'ai plus rien à faire ici.

—Attendre, dit le forgeron, je n'ai pas dit que je n'aimais personne !

—Voyons, qui aimes-tu alors ? Mlle Céleste ! Bon, bon, Godard et toi vous êtes deux heureux mortels, tu seras mon neveu.

—Me voici enfin débarrassé de mes nièces, pensa l'oncle, en se frottant les mains.

Thasie et Céleste se marièrent, puis deux ans après l'oncle Sylvestre mourut.

* *

Il faisait un temps superbe, un de ces jours où il semble qu'il pleut du soleil. Tous les habitants du village étaient aux champs.

Godard et Célestin seuls sont restés près du vieux qui vient de s'éteindre. Dans le grand silence de la chambre mortuaire, ils n'osent se communiquer leurs impressions.

Godard dit enfin à Célestin :

—Je sais bien ce que tu penses, toi.

—Moi aussi, bien sûr.

—Tu songes au magot, dit-il, en étendant la main vers l'armoire à linge.

—Il faudrait voir.

—Le testament, hein ?

Célestin devint oramoisi.

—Si nous étions déshérités, tout de même. Cette boîteuse me trotte par la tête.

—Cherchons le testament.

—Il faut la clef de l'armoire.

—Elle est sous l'oreiller du vieux ; moi, je vais la prendre.

Ce qui fut dit fut fait. Aussitôt en possession de la clef, Godard ouvrit le meuble et le fouilla. Pas d'argent, rien qu'un pli cacheté bien en évidence sur une pile de draps.

Il le prit, déchira l'enveloppe, et riait nerveusement :

—Ah ! dit-il, le gueux nous déshéritait au profit de Mamette.

Puis, après avoir lu et relu les dernières volontés du vieillard, ils brûlèrent le testament.

Huit jours après, les héritiers reçurent un avis du notaire qui les convoquait, ainsi que Mamette, dans la maison du défunt.

—Cette fille est une étrangère, dit Thasie, en apercevant Mamette

—L'héritage nous revient de droit, répliqua Céleste.

—C'est ce que nous allons voir, dit le notaire, en posant sur la table une boîte qu'il avait tout d'abord dissimulée sous son bras.

—Et jetant autour de lui un regard narquois :

—Messieurs et dames, dit-il, approchez vous tous, votre oncle va parler.

—Il va venir exprès de l'autre monde, dit Godard.

—Voyez cette boîte, examinez-la bien, messieurs, elle est du plus beau travail—c'est du bois de rose.

—L'objet m'intrigue, dit Godard en poussant le bras de Célestin. Un autre testament serait-il dans cette boîte ?

Le notaire, qui comprenait quelque peu la pensée des neveux de son client, prenait son temps et jouissait d'avance du coup de théâtre qui se préparait.

—Ce coffret renferme des diamants, pensait Thasie.

—Des valeurs au porteur, dit Céleste. C'est sûrement une grosse surprise.

—Votre oncle était un original, répliqua le notaire.—De New-York, il a rapporté ce phonographe ;—c'est en effet une grosse surprise, ajouta-t-il en l'ouvrant doucement.

Chacun se précipita pour voir et recula épouvanté.

De la boîte une voix railleuse s'élevait, celle de l'oncle, si pareille, si pareille que tous les héritiers se signèrent.

Le phonographe disait :

« J'ai mis mon testament dans mon armoire ; si mon notaire ne le trouve pas, c'est que mes héritiers l'auront volé ; ayant prévu le cas, le double est déposé chez le curé.

« Or, pour vous montrer que je n'oublie personne, je viens de l'autre monde où je puis fort bien confirmer mes dernières volontés.

« Article premier.—A mes neveux désintéressés et bien aimés, je lègue mes deux nièces, Thasie et Céleste, et vingt-cinq francs pour me faire dire des messes.

« Article II.—Je donne toute ma fortune à ma petite Mamette, à seule fin qu'elle trouve un mari. »

Au village, on croit encore à la résurrection de l'oncle Sylvestre.

MARCEL VILLEMER.



HISTOIRE DES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

Le pape Jean XIII fit en 965, la première cérémonie de la bénédiction des cloches à laquelle il donna son nom. C'est de cette époque que date ce qu'on appelle vulgairement, mais abusivement le baptême des cloches, qui n'est en réalité que la bénédiction, ou la consécration d'un objet destiné à l'exercice du culte.

* * * *

VARIÉTÉ RELIGIEUSE

Saint Patrice, ayant converti un roi de la monnaie nommée Danguis, il lui donna le baptême avec la plus grande solennité. Le saint évêque, voulant s'appuyer sur son bâton pastoral, dont le bout était garni d'une pointe de fer, perça le pied du roi, qui souffrit la douleur sans se plaindre jusqu'à la fin de la cérémonie. Le prélat, ayant vu l'accident, lui demanda pourquoi il ne s'était pas plaint :

—J'ai cru, lui répondit respectueusement le roi qu'il faisait partie de la cérémonie.

* * * *

UN SAGE CONSEIL

Un individu qui pratiquait la tempérance a donné ce sage avis aux buveurs :

S'il vous faut boire, achetez un gallon de whisky à la fois et donnez à votre femme la besogne de vous débiter cette boisson. Quand vous avez soif, donnez-lui quinze cents pour un verre, et quand le whisky sera consommé il lui restera \$6 75, toutes dépenses payées, et chaque gallon subséquent donnera le même profit. La femme devra mettre cet argent de côté, afin que, étant devenu ivrogne, incapable de vous supporter vous-même et fui par tous les gens respectable, votre épouse puisse avoir assez d'argent pour prendre soin de vous jusqu'à votre mort.

* * * *

LA DATE DE PÂQUES

L'an dernier, le jour de Pâques tombait le 29 mars, date relativement rapprochée.

La date la plus rapprochée ne pourrait être que le 22 mars et cela dans le cas où la lune prendrait son plein le 21 et que cette date se trouverait le samedi.

La réunion de ces circonstances se rencontre très rarement ; elle n'a eu lieu que trois fois depuis l'ère chrétienne, en 1093, en 1761, et en 1867 ; elle se renouvelera en 1980, en 2070 et en 2144.

D'un autre côté, Pâques ne tombe jamais après le 25 avril, mais il peut coïncider avec cette date et c'est ce qui est arrivé dans les années 1666, 1734 et en 1886.

Les calculs faits démontrent au si que la chose se répètera dans le prochain siècle en 1914.

La date de Pâques n'est pas fixe, comme on le voit ; cette fête est mobile, conformément à un décret du concile de Nicée, tenu en 325. Ce concile a décrété que la fête de Pâques serait mobile et célébrée chaque année le premier dimanche après la première lune qui suivrait l'équinoxe de printemps.

Cette année, la fête de Pâques tombe le 17 avril.

* * * *

LA CHALEUR DANS LES MINES

L'ouvrier dans les mines les plus profondes de l'Europe sue dans une chaleur presque insupportable, et cependant on n'a pas encore été plus loin que la 7-1000^e partie de la distance entre la surface et le centre de la terre. Dans les creusements les plus bas des mines Comstock des hommes ont trouvé de l'eau bouillante, et ils ne pouvaient travailler que trois ou quatre heures à la fois avant le percement du tunnel Sutro à travers la mine pour attirer au dehors la trop grande chaleur, qui était de 120°. Le percement le plus profond qui a jamais été fait, celui de Sprenberg, près Berlin, ne pénètre que jusqu'à 4,172 pieds. Les volcans, cependant, nous dévoilent un peu ce qui se passe à une plus grande profondeur. Il y a plusieurs théories à propos des volcans, mais on croit généralement que, bien qu'ils soient causés par la chaleur intense de l'intérieur de la terre, ils ne sont pas directement reliés à la masse fondue gisant à plusieurs milles plus bas que les sources immédiates de l'énergie volcanique. On connaît la formation de grosses pierres sur le lit de l'océan, et il a été découvert qu'une bonne partie de leur pesanteur est due à de l'eau emprisonnée. Ces rochers sont ensevelis avec le temps sous des couches d'alluvion qui servent comme de couvertures pour conserver l'énorme chaleur de l'intérieur. Cette chaleur tourne l'eau en vapeur surchauffée, qui fond le roc le plus dur, et quand la vapeur trouve une fissure dans l'alluvion au-dessus, elle se fraye un passage à la surface avec une force terrible, et nous avons un volcan. Ces éruptions de matière brûlante restée pendant des siècles à des milliers de pieds sous la surface, sont bien adaptées à servir le but de l'homme. Bien des vignobles fleurissent sur les cendres du Vésuve, et la poussière volcanique a couvert les collines de la Nouvelle-Zélande de belles forêts et ses plaines d'une verdure magnifique.

* * * *

Babioles.

Si vous vivez en compagnie de votre belle-mère, ne lui dites pas à chaque instant : « Est-ce que l'on vit vieux dans votre famille ? »



POURQUOI DONC MON AME EST-ELLE SI TRISTE ?

Dédié à mon confrère, Frid-Olin

Pourquoi donc mon âme est-elle si triste
A chercher le ciel, le ciel des beaux jours,
Mon regard voilé vainement persiste ;
Les nuages vont grossissant toujours.
La tempête, hélas ! encor se dispose.
Comme autour de moi tout se fait obscur !
Il n'est plus de lieux où mon œil repose :
Il ne reste plus un seul point d'azur.

Pourquoi donc mon âme est-elle si triste ?
Le soleil ne peut, de son chau rayon,
Exciter la vie, et le calme existe.
Tout semble pleurer dans cet abandon !
Voici que le vent dans ce grand silence
Fait entendre hélas ! son lugubre bruit ;
Voici que l'éclair, avec violence,
Prédit le fracas qui déjà le suit.

Pourquoi donc mon âme est-elle si triste ?
Le flot tout à coup devient furieux,
Fuit en mugissant, rien ne lui résiste :
Les arbres du bord me font leurs adieux.
Comme un messager de sinistre augure,
Je vois tournoyer un méchant oiseau,
Que fascine seul la morne nature,
Et, battant de l'aile, il vient raser l'eau.

Pourquoi donc mon âme est-elle si triste ?
Dans les champs, les prés l'herbe se flétrit.
Et si j'erre encor, néfaste touriste,
Je vois de vant moi, la fleur qui pâlit ;
Vers la terre, hélas ! penchant son calice ;
Je la vois mourir, mourir lentement.
Pour elle la vie est-elle un supplice ?
Veut-elle la mort au lieu du tourment ?

Pourquoi donc mon âme est-elle si triste ?
Pourquoi donc ce jour est-il de douleur ?
Oui, je pleure, hélas ! je pleure et m'attriste...
Comme autour de moi tout n'est que noirceur !
N'est-il, par delà ce ténébreux voile,
Qui ce soir, dérobe à mes yeux le ciel,
O n'est-il donc plus une seule étoile ?
Pour l'âme n'est-il ici-bas que fiel ?...

Mario Souviel.

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

Fort Kent, Maine, mars 1892.

Monsieur le Rédacteur,

Dans ma dernière correspondance, au sujet de la chanson *Un Canadien errant*, je posais comme un fait, une vérité de notoriété publique, que le peuple est essentiellement falsificateur des œuvres littéraires confiées à sa mémoire, comme romances, cantiques et chansons ; qu'il les modifie suivant son caractère et suivant ses besoins ; que tel jour vous lui livrez une romance et que dix ans ou vingt ans après, vous ne trouvez plus nulle part le texte original ; et qu'au lieu d'une chanson, vous en aurez peut-être une quinzaine, suivant la diversité des personnes et des endroits.

En confirmation de cet avancé, essentiel pour ma défense, j'en appelais au témoignage de certains hommes d'une compétence toute spéciale en cette matière, qui ne seraient pas en peine, disais-je, de nous trouver une foule de chansons de cantiques ayant subi, depuis l'origine, une foule de modifications.

Eh ! bien, ce témoignage m'est immédiatement tombé sous la main, avec le plus bel à propos du monde. Et c'est d'Angleterre qu'il me vient, sous la forme d'une correspondance d'un journal américain, reproduite par le *Star* du 20 février dernier. Je vous envoie la traduction de cette correspondance, espérant que vous aurez bien la bonté de la publier, comme dernier clou de ma discussion, et comme chose tout-à-fait digne d'intérêt.

Les commentaires sont inutiles, si ce n'est peut-être l'observation que les chants profanes sont beaucoup plus variables que les chants sacrés, à cause de l'absence du sentiment, du respect religieux, qui protège, jusqu'à un certain point, les hymnes de l'Eglise. Si, malgré cette sauvegarde, les chants sacrés sont eux-mêmes variables, combien plus les chansons du monde ne le seront-elles pas, elles qui sont livrées, sans nulle défense, à l'humour transformatrice du peuple !

Si in viridi ligno hec faciunt, in arido quid fiet ?

"HYMNS OF ALL AGES"

ORIGINE ET TRANSFORMATIONS

Un correspondant de Londres écrit à un journal américain : Il est aisé de prédire un accueil cordial aux États-Unis, pour le livre de M. Julien, *Hymns of all ages*, qui vient de paraître. Ce volume, de 1616 pages, expose, par ordre alphabétique, l'origine et l'histoire des hymnes chrétiennes de tous les âges et de toutes les nations. On y trouvera l'exposé le plus vif et le plus intéressant des hymnes chantées par les missionnaires dans les églises primitives de la Nouvelle Angleterre ; ainsi que les tendres ballades religieuses, chantées par les milliers d'ancêtres du peuple actuel, en mémoire de la patrie, de la vieille Angleterre.

Le compilateur, M. Julien, commença dès 1870 une étude méthodique du sujet, et dix ans après, le livre était accepté pour la publication. L'intention première était d'annoter toute hymne trouvée dans tout livre de chant de langue anglaise, autorisé par le culte ; mais de nouvelles recherches firent voir que cette méthode entraînerait une interminable répétition, et demanderait vingt volumes au lieu d'un.

Dans le livre actuel, l'arrangement est différent. Les hymnes qui ont une histoire, — et la plupart des cantiques familiers au sein des familles, ont une intéressante biographie — sont traitées dans des articles distincts ; les auteurs célèbres en ce genre de littérature ont l'honneur de notices spéciales, et l'on se contente de faire allusion aux hymnes de moindre importance et de moindre renommée.

Il a fallu écrire à pas moins de mille sources différentes pour avoir des renseignements, les frais de poste s'élevant à la somme de \$1,500. Les langues et dialectes qui ont fourni le sujet, sont au nombre de deux cents, et comprennent, entre autres, le grec, le latin, le syriaque, l'allemand, l'anglais, le français, l'italien, le flamand, le hollandais, le suédois et le danois. Le nombre d'hymnes annotées est d'environ trente mille ; le nombre d'auteurs et de traducteurs d'au-delà de cinq mille.

Ces faits et ces chiffres doivent suffire pour établir la nature de la dette du monde religieux envers l'éditeur et ses coadjuteurs. On expose avec clarté l'origine et le développement de la littérature des cantiques, avec les périodes successives et les sujets qui ont occupé l'attention des écrivains. Les hymnes les plus anciennes sont en grec ; cent cinquante ans après, on en trouve dans la langue syriaque, et après deux cents ans en latin. Cinquante ans plus tard, on entendit les premières notes en anglais primitif ; l'allemand apparait au 9^e siècle, l'italien au 13^e, le bohémien au 15^e, et d'autres langues encore plus tard. Enfin, si l'on demande combien d'hymnes chrétiennes toutes ces langues et tous ces dialectes renferment, on trouve le chiffre de quatre cent mille, écrites principalement en allemand, en anglais, en latin et en grec.

Un des chapitres les plus curieux dans l'histoire des cantiques est l'exposé des modifications qu'ils ont subies pour des raisons de secte, des raisons de musique ou autres raisons. Un exemple frappant de ces transformations se trouve dans l'hymne *Jesus, lover of my soul*, écrite par Charles Wesley et publiée en 1740. La première strophe se lit de vingt différentes manières. La grande objection au texte original, est l'application du terme *lover* au Sauveur. Dès l'origine, on prétendit que cette tendre expression ne s'élevait pas à la hauteur de la dignité solennelle d'un chant adressé à l'Être suprême ; et l'on s'évertua à augmenter la révérence de la première ligne, à la peine d'en sacrifier

le pathétique et la poésie. Une variante très répandue, se lit : *Jesus, refuge of my soul* ; une autre : *Jesus, saviour of my soul* ; une autre encore : *Father, refuge of my soul*.

Vint ensuite une difficulté au sujet des lignes :

While the nearer waters roll,
While the tempest still is high,—

qui suscitèrent une foule de modifications. En voici quelques-unes : *While the raging billows roll,.... While the threatening waters roll,.... While the ocean round us rolls,.... While the gathering waters roll,....* après quoi d'autres changements devenaient nécessaires.

Les simples mots de Wesley : *Let me to thy bosom fly*, n'échappèrent même pas à la critique et à l'altération. On y substitua : *To thy sheltering arms we fly,.... We to thee for safety fly,.... To thy mercy we would fly, etc., etc.* Il serait curieux de savoir ce qu'aurait dit l'auteur au sujet de la suggestion du Dr Kennedy, qui prétendait, en 1863, que la strophe devrait se lire ainsi :

"Jesus, refuge of my soul,
To thy sheltering arms we fly ;
While the raging billows roll
While the tempest's roar is high."

"Dans toute l'histoire des hymnes chrétiennes, remarque l'auteur, je ne connais aucune strophe, aucune partie de strophe qui ait subi tant de transformations. Comme curiosité littéraire, ces quatre lignes de Wesley sont uniques."

Il est cependant fâcheux d'apprendre que la jolie légende de l'hymne, inspirée par l'incident d'un oiseau de mer chassé par la tempête dans les bras de Wesley, est probablement apocryphe.

L'hymne de M. Lyte, *Abide with me*, se trouve également sous plusieurs formes. *The darkness thickens* devient : *The darkness deepens Come friend of sinners, and then abide*, se change en : *Come friend of sinners, and thus abide*. Et dans la dernière strophe, à la place de : *Hold thou thy cross*, on trouve : *Hold then thy cross*, ou encore : *Hold there thy cross*.

L'hymne exquise du cardinal Newman, *Lead, Kindly Light*, n'a pas même été épargnée. *The Garish day* a été remplacé par *The gloire of the day*, ou par *Day's dozzling light*. *O'er moor and fen, o'er crag and torrent*, se transforme, dans une version de Philadelphie, en 1860, en *Through dreary hours, through pain and sorrow*. Dans la *Beecher's Plymouth collection*, l'hymne commence par : *Send, Kindly Light*. Enfin l'évêque Bickersteth, trouvant sans doute la terminaison du cardinal Newman trop abrupte, ajouta une strophe de sa composition, qui commence par ces mots : *Mean while along the narrow rugged path*, et qui se trouve dans plusieurs versions.

Des esprits ingénieux ont trouvé une foule d'interprétations diverses, qu'il serait long d'énumérer, dans ces deux belles lignes :

And with the morn, those angel forces smile,
Which I have loved long since and lost awhile."

J. L. Burque, Pth

JÉSUS AU JARDIN DES OLIVIERS

(Voir gravure)

Et Jésus s'étant retiré au fond du jardin de Gethsémani, raconte l'Évangile, il se mit en prière, et pendant qu'il priait il fut inondé d'une sueur de sang. Il disait :

"Mon Père, s'il est possible, que ce calice d'amertume s'éloigne de moi : cependant, que votre volonté soit faite et non la mienne."

C'est bien l'expression de cette phrase sublime que l'artiste a su mettre sur les traits du Christ divin, agenouillé, absorbé dans la plus ardente des oraisons, et qu'il nous montre en son tableau. De pareilles peintures sont édifiantes autant qu'admirables : l'art, dans son véritable rôle, s'y met au service de la religion, et rappelant vers Dieu l'esprit de l'homme, trouve ainsi ses véritables triomphes.—J. St.-E.

LA VIEILLE CABANE A SUCRE

(Voir gravure)

Les derniers jours de mars sont enfin arrivés. Le soleil reprend peu à peu sa bienfaisante chaleur, qui semblait l'avoir quitté pendant tout l'hiver ; sous ses rayons, pâles encore, la neige baisse d'abord lentement. Mais enfin, les derniers jours de mars sont arrivés : c'est le temps des sucres ; chacun s'écrie : à la cabane !

La cabane ! c'est une part du foyer du cultivateur canadien : c'est là qu'il recommence son fructueux labeur que l'hiver interrompt trop longtemps. La moisson de sucres qu'il va faire le fait songer à cette autre moisson plus sérieuse — soutien de son bien aisé — qu'il espère voir abondante.

Chaudières, auges, goudrelles, tout a été préparé d'avance : on n'a plus qu'à entailler les érables et bientôt la sève abondante s'échappera à flot comme s'échappe le sang d'une artère rompue.

On a choisi une belle journée où le soleil promet de la chaleur en abondance, où les ruisseaux vont se gonfler des eaux des neiges fondues, et, chez nos cultivateurs, hommes, femmes, enfants, tous s'élançant vers la cabane, la vieille cabane à sucre, au centre de la vieille sucrerie. En un clin-d'œil, la hache a blessé profondément tous ces érables géants ; les enfants, fiers de mettre leur part de travail dans le travail commun, déposent à qui mieux mieux chaudières, auges et goudrelles — petites gouttières que l'on adapte à l'arbre pour l'écoulement de la sève — ; et c'est un cri de joie général lorsque, après quelques instants d'attente, on apporte une chaudière pleine de la sève désirée, et que l'on boit la première eau d'érable de la saison !

Pendant dix, quinze jours, on se tient à la cabane. Sous le gros chaudron plein d'eau d'érable, on entretient un feu intense dont la blanche fumée va se confondre aux têtes grisâtres et chauves des vieux érables. Tous les cœurs débordent de joie comme ce gros chaudron débordant d'écume, et au milieu de l'entrain général, vous entendez le feu de sapin pétiller, les gros érables mugir, toutes les voix chantonner, et vous chantez avec toutes les voix.

Chacun désire de loin ce joyeux temps des sucres : le cultivateur d'abord, car il va sortir enfin de son inaction forcée ; le citadin ensuite, car il y voit sa première promenade à la campagne ; et son premier congé, il le passera à la cabane, au beau milieu du bois ; il est assuré d'y trouver du sucre en abondance, du plaisir à foison, une hospitalité bienveillante. Oh ! c'est au foyer du cultivateur que l'on est charmé des mœurs canadiennes et que l'on peut en faire une étude attrayante ; et, je le redis, la vieille cabane au centre de la vieille sucrerie, c'est une part du foyer.

Citadins, hommes de lettres, hommes d'affaire, allez vous délasser à la bonne vieille cabane à sucre.

Ermain Deulieu

 LANGEVIN-LACROIX

Nous avons déjà publié une étude historique sur Langevin-Lacroix, due à la plume de M. G. A. Dumont. Cette étude a attiré l'attention de la Société Historique et Numismatique, qui a fait poser une tablette à l'encoignure des rues Campeau et Lagauchetière, endroit où eut lieu le combat dont il est parlé dans l'écrit de notre collaborateur. Nous la reproduisons avec plaisir :

Ici
Truteau, Roulier et Langevin-Lacroix
Résistèrent à 50 Iroquois
6 mai 1662

Il en est d'avouer un défaut comme de lâcher son arme dans un duel : c'est une manière de se mettre à couvert. — MME LOUISE D'ALQ.

PETIT POÈME EN PROSE

REVIENDRA-T-ELLE

C'est par un jour ensoleillé. La brise est douce et parfumée. La forêt immense balance mollement sa chevelure verdâtre et touffue. Les oiseaux chantent à peine. Les fleurs sauvages, candides et naïves, se font chastement belles.

C'est dans ce cadre poétique que je la vis, blanche et rose, et que mon cœur bondissant m'apprit qu'elle ne s'était pas montrée en vain Rieuse, elle se moqua de moi, et je la remerciai. Follette, elle me fit faire des bêtises, et je l'admirai. Fourbe, elle me pria de l'attendre... et je ne la revis plus.

Pourtant, je suis toujours là, dans la forêt immense... Reviendra-t-elle ?



LA CATASTROPHE D'ANDERLUES

(Voir gravure)

Une nouvelle catastrophe, qui a fait près de deux cents victimes, vient d'appeler encore une fois l'attention sur les épouvantables dangers dus à la formation du grisou dans les mines de charbon.

Le 11 mars dernier, à huit heures et demie du matin, à Anderlues, en Belgique, une explosion se produisit au puits no 3 du charbonnage *Le Français*.

La violence de l'explosion a été telle que les habitants du village voisin, situé à 3 milles d'Anderlues, ont cru à un tremblement de terre. La lugubre nouvelle s'est répandue aussitôt et de tous côtés la foule, les familles des mineurs, accouraient sur le lieu du sinistre, tandis que l'on organisait les secours.

Mais il était dit que la catastrophe serait complète ; en effet, de nouvelles secousses annoncèrent bientôt des éboulements souterrains, et peu après un nouveau cri d'alarme retentissait : Le feu ! le feu !

Une gerbe d'étincelles, mêlée à d'épais flocons de fumée, sortait du ventilateur dont une paroi venait de s'écrouler. Le feu était dans la mine, on n'en pouvait douter.

De sourds grondements s'entendaient en effet dans les profondeurs, en même temps que l'on ressentait comme une sorte de trépidation du sol ; enfin, une odeur particulière et des vapeurs sulfureuses se dégageaient par intervalles, témoignant de ce qui se passait et montrant même que l'œuvre souterraine de l'incendie faisait des progrès.

Dès lors tout secours devenait impossible, et cependant le sauvetage était à peine commencé. Un nombre considérable d'ouvriers allaient donc mourir là, abandonnés, sans qu'aucune puissance humaine put maintenant intervenir. Il n'y avait plus qu'à essayer de se rendre maître du feu en inondant la mine. Toutes les pompes furent mises en action, mais en vain. Les torrents d'eau qu'on projetait se vaporisaient immédiatement avec un sifflement aigu.

Tout était perdu. Il faut renoncer à décrire cette scène, et l'affolement de la foule qui se pressait aux abords de la fosse, désespérée et impuissante.

C'est à grand-peine que les gendarmes, placés sabre au clair devant l'orifice béant du ventilateur, parvenaient à la maintenir. Les uns, des femmes en assez grand nombre, poussaient des cris terribles, parce qu'il leur manquait un père, un mari ou un enfant ; les autres regardaient avec la stupidité de l'épouvante, muets et saisis, cette brèche faite dans le ventilateur dont on apercevait la grande roue maintenant immobile, et d'où sortaient de temps en temps des étincelles et quelques flocons de fumée, seuls indices que l'incendie continuait son œuvre et que, sous cette terre, au dessous de ce paysage en apparence au moins si calme,

un des plus affreux drames de la vie des mines se passait.

D'après le recensement fait par la direction du charbonnage, le *trait* surpris par le coup de grisou se composait de 236 ouvriers.

Soixante-trois ont été remontés sains et saufs, on a également retiré trente-et-un morts et vingt blessés dont la plupart ne survivront pas à leurs blessures. Il reste au fond cent vingt-deux cadavres.

LE PREMIER BAISER

J'avais parié que j'aurais un baiser.

En homme poli je le lui avais d'abord demandé.

— Non, m'avait-elle répondu sèchement.

— Je l'aurai.

— On verra.

Et pendant une semaine ç'avait été des disputes continuelles.

— Mademoiselle, voulez-vous ?

— Non, vous dis-je.

Un soir, le siège durait depuis plus de quinze jours, je pris mon courage à deux mains. Il fallait vaincre.

— Eugénie — oh, pardon, je ne voulais pas la nommer — voulez-vous, lui demandai-je, peut-être pour la centième fois.

— Vous m'ennuyez, là, vous....

Alors, prompt comme l'éclair, je me penchai et le bruit d'un... baiser appliqué avec force se fit entendre.

J'avais réussi.

Effrayé de mon audace, ne sachant trop quelles conséquences allaient en résulter, je retombai, plus mort que vif, sur le petit sofa sur lequel nous étions assis tous deux.

Elle, blanche comme une morte, était restée bouche bée.

Eugénie bouda pendant une semaine.

Elle revint peu à peu, cependant, mais je fus obligé de lui sacrifier bien des chères habitudes : ainsi je dus me contenter d'aller au club une fois par semaine et de fumer deux cigares par jour, cruel supplice pour moi qui suis un fumeur enragé.

Maintenant, elle est moins avare de ses baisers, je l'embrasse tous les jours et même plusieurs fois.... Il est vrai que je suis son mari.

PITOUCHE.

NOUVELLES A LA MAIN

— Comment ! X... est en déconfiture ?

— Absolument.

— Qui aurait cru cela ? Un garçon qui menait si grand train.

— Si grand qu'il a déraillé.

* *

Chez un pharmacien :

— Vous avez toutes sortes de remèdes, toutes sortes d'essences, mais cependant je connais un esprit que vous ne saurez me montrer....

— Lequel ?

— L'esprit de contradiction.

— Attendez !

Le pharmacien entre dans la place voisine et en revient... avec sa femme !

* *

On demandait à un employé d'une station où les rails forment une courbe inquiétante, s'il y avait eu beaucoup d'accidents sur ce point.

— Des accidents ! s'écria-t-il en haussant les épaules, jamais ! nous n'avons eu ici que des catastrophes !

* *

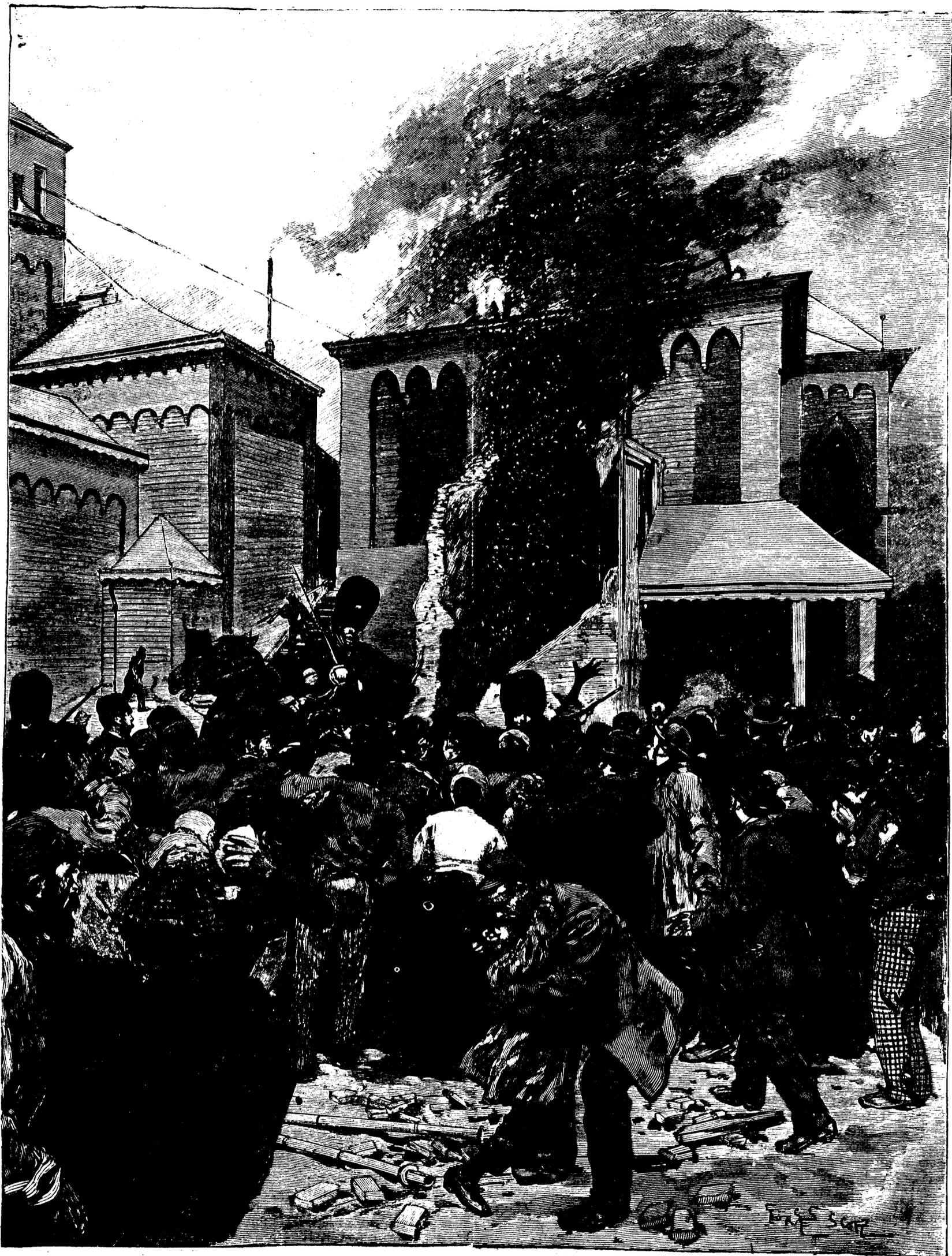
Entre beau-père et gendre.

— Beau-père, je suis toujours mécontent de votre fille : elle est acariâtre, paresseuse, gourmande, dépensière....

— Vous avez raison, mon gendre, et, si elle ne s'amende pas, si elle vous met encore dans la nécessité de venir vous plaindre à moi....

— Eh bien ?

— Eh bien, je vous promets de la déshériter.



LA CATASTROPHE D'ANDERLUES (BELGIQUE).—AUTOUR DU VENTILATEUR PENDANT L'INCENDIE DE LA MINE

LA FABRICATION DU SUCRE D'ÉRABLE EN CANADA.—UNE ÉRABLIÈRE, PAR ALLAN EDSON





LES CIMETIÈRES DE MONTRÉAL (Suite)

A cette assemblée, le curé, après en avoir expliqué le but, pria les marguilliers d'en venir à une décision. Il offrit en même temps, au nom du séminaire, vingt arpents de terre situés à la Côte-Saint-Luc, et ce comme don, afin d'éviter de nouvelles dépenses à la fabrique qui avait déjà acheté la terre de M. Beaubien ; dans le cas où les marguilliers se décideraient à établir le nouveau cimetière sur cette dernière terre, il les pria de trouver la somme nécessaire pour en payer l'achat en dehors des revenus de la fabrique.

A la clôture de la discussion, M. C. S. Rodier propose, appuyé par M. Alexis Laframboise :

"Que dans l'intérêt de la fabrique et des citoyens en général de cette paroisse, les marguilliers acceptent avec reconnaissance l'offre gracieuse faite par messieurs les supérieurs de Montréal, de vingt arpents de terre situés à la Côte Saint-Luc pour et par eux en faire un cimetière catholique."

Le vote sur cette proposition donna le résultat suivant : Pour : MM. Berthelot, Rojier, Laframboise et Leduc ; contre : MM. Doucet, Bell, Bouthillier, Boyer, Bruneau, Donegani, Leprohon, Trudeau, Hudon, Wils n, Desmarteau, Jodoin, Masson, Paré, Larocque et Delisle.

La proposition suivante, faite après la précédente, remporta la majorité des suffrages :

"Que de sincères remerciements soient offerts aux messieurs du séminaire de leur offre généreuse et certainement avantageux dans les circonstances où se trouve la fabrique, mais que l'acquisition de la terre du docteur Beaubien ayant déjà été effectuée dans l'intention d'en faire un cimetière, cette terre paraissant propre sous tous les rapports à l'objet projeté, et M. Ephrem Hudon, conjointement avec M. Pierre Jodoin, ayant produit à l'assemblée une liste des citoyens les plus respectables s'engageant à y prendre des terrains au montant de deux mille sept cents louis ; et ces messieurs ayant assuré l'assemblée que, d'après les encouragements qu'ils avaient déjà reçus, ils avaient lieu de croire que tous les fonds nécessaires pour cette entreprise s'obtiendraient ainsi des paroissiens sans toucher aux revenus de la fabrique, les marguilliers croient devoir confirmer la résolution prise à l'assemblée du treize unième jour du mois de juillet 1853 et approprier définitivement la terre de la Côte-des-Neiges, acquise du docteur Beaubien, comme cimetière religieusement orné à l'usage des catholiques de Montréal..."

Le cimetière de la Côte-des-Neiges qui avait, à son origine, cinq arpents de front sur le chemin de la Côte des Neiges par vingt-trois arpents de profondeur, fut agrandi, en 1872, de cent soixante-quinze autres arpents, achetés de M. Wm Tait, pour la somme de \$65,000.

Il a été ouvert au public en 1855, et le premier corps qui y fut enterré a été celui de Mme Jane Gilroy, femme de M. Thomas McCready (27 mai).

Ce cimetière, qui est on ne peut mieux placé sur le flanc du Mont-Royal, tout à côté du parc du même nom, a son entrée principale sur le chemin de la Côte-des-Neiges. C'est une entrée monumentale, à trois arcades dont deux sont surmontées chacune d'un ange sonnant la trompette, tandis que celle du centre se termine par une croix ; elle a été construite en 1888, en même temps qu'un mur de pierre.

En pénétrant à l'intérieur, on voit un grand nombre de monuments parmi lesquels on remarque ceux des patriotes de 1837 38, Charles Pratt (1),

Chapleau, Daniel Tracy, Ludger Duvernay (2), Dumont, sir G.-E. Cartier, etc.

Parmi les charniers particuliers, notre attention est attirée par ceux des familles Murphy-Baker, Charles Wilson, Barsalou, Jacques De-auteils, Louis Dupuy, Grenier, Darrah, F. X. Beaudry, Brunet, Archambault, Féron, Guy, J.-B. Dufort, F. X. Saint Charles, Skelly, etc.

Le magnifique chemin de croix qui orne le cimetière de la Côte des Neiges a été béni le dimanche, 8 juin 1879, par Mgr Fabre, assisté de MM. les abbés Plamondon et Lesage. Après des explications données sur le but de cette cérémonie par Mgr Fabre, une nombreuse procession se mit en marche, à travers les allées du cimetière, pour faire le chemin de la croix. M. l'abbé Martineau, sulpicien, prononçait une allocution à chacune des stations et le chœur de Notre-Dame chantait des cantiques.

Ici se terminent nos notes sur les divers cimetières catholiques de Montréal, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Il nous reste à parler maintenant des cimetières protestants et autres.

Mais avant de nous occuper de ces derniers, nous répondrons à une question que peut être plusieurs de nos lecteurs seraient tentés de nous faire : en quel endroit les sauvages enterraient ils leurs morts, avant l'arrivée des Français ?

A cette question, nous répondrons, avec plusieurs historiens, que, suivant toute probabilité, le cimetière des sauvages devait partir d'un point quelconque près de la rue Sherbrooke et s'étendre jusqu'aux environs de la rue Sainte Catherine, et comprenant l'espace de terrain qu'il y a entre les rues Peel et Mansfield.

Ce qui nous fait faire cette supposition, c'est d'abord parce que nous pensons que la bourgade d'Hochelaga devait s'élever au bas du flanc est du Mont-Royal, et ensuite la découverte de beaucoup d'ossements humains en cet endroit. Comme chacun le sait, les sauvages avaient pour habitude d'enterrer leurs morts près de leurs bourgades, afin probablement de mieux les protéger contre toute profanation.

Plus tard, après l'arrivée des Français, leur cimetière occupait un terrain situé près du cimetière de la Poudrière, à peu près sur la ligne de la rue Saint François-Xavier, en dehors des fortifications (3).

* *

A la Pointe Saint-Charles, tout près de l'entrée du fort Victoria, s'élève un monument qui, en réalité, n'est qu'une énorme pierre non taillée, dans laquelle est gravée une inscription, rappelant aux passants que là dorment les victimes du typhus de 1848-49. Ce terrain où reposent les pauvres émigrés irlandais, frappés de la terrible maladie contractée à bord des navires les amenant au Canada, est entouré d'une pauvre clôture qui menace ruine. Il nous semble qu'on devrait mieux entretenir ce champ des morts.

Pendant plusieurs années, après l'inhumation des cadavres, il fut complètement abandonné. D'après une lettre écrite par M. Daniel Aikman, autrefois secrétaire des entrepreneurs du pont Victoria (4), ce terrain aurait été acheté des Sœurs de Charité par le Rév. M. Fulford, évêque anglican de Montréal, avec la balance du fond de réserve restant en caisse. Ce fond avait été établi par les entrepreneurs, en retenant quatre pour cent sur les salaires des ouvriers, afin de secourir les enfants et les veuves laissés par les ouvriers qui perdirent la vie en construisant le pont Victoria.

Après avoir acheté le terrain, les ouvriers, le clôturèrent et y érigèrent le monument que l'on voit encore maintenant.

(2) Sur la face principale de ce monument, on lit cette inscription : "Ce monument est le premier qui s'éleva dans le cimetière. Il est dû à la munificence des membres de l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal et fut édifié en 1855, à la mémoire de Ludger Duvernay, fondateur de la société Saint-Jean-Baptiste, mort en 1852." Sur chacune des pierres de ce monument, on a ajouté, en 1891, les noms des présidents décédés de l'association Saint-Jean-Baptiste.

(3) Voir le *Vieux Montréal*, par P.-L. Morin.

(4) Lettre adressée à M. James McShane, maire de Montréal, le 8 juillet 1891.

Le cimetière des nègres, car ces derniers eurent leur terrain à part autrefois, était situé, en 1800, à l'encoignure des rues Saint Jacques et Saint Pierre, sur le lieu même où s'élève aujourd'hui l'Institut des Artisans.

Le premier cimetière possédé par les Juifs se trouvait placé tout près et en arrière du cimetière Saint-Antoine. Plus tard, ils en créèrent deux, dont l'un se trouve sur le chemin conduisant de Montréal au Sault-au-Récollet, et l'autre tout à côté du cimetière Mont Royal.

Le premier de ces deux cimetières n'est qu'un terrain aride, entouré d'une solide clôture de planches et dépourvue de tout monument ; le second est ceint d'une clôture en claire-voie, est bien entretenu, et on y remarque plusieurs jolies pierres tombales.

G. Alloumont

A suivre

CONCERT DES AVEUGLES DE NAZARETH

Le vœu exprimé l'an dernier d'entendre encore à cette époque nos jeunes artistes aveugles va bientôt se réaliser.

Le 27 avril, les nombreux protecteurs et amis de l'Institut de Nazareth sont priés de se rendre au Windsor Hall pour assister à une de ces fêtes musicales les plus artistiques et des plus attrayantes. Cette fête offre à notre public le double avantage de faire la charité et de passer une agréable soirée. Plusieurs artistes distingués y joindront aussi leur bienveillant concours. Voici, au hasard, quelques noms pris sur le programme M. J. Goulet, célèbre violoniste du Conservatoire royal de Liège, et avantageusement connu de notre public, viendra nous faire entendre de suaves mélodies, de saisissantes harmonies. Au violon succédera la flûte moqueuse avec ses sons délicieux et entraînants. On sait que M. Baker, aveugle, fait rire et chanter son instrument avec un charme toujours nouveau. M. P. Urbain, Mlle A. Wiscam et H. Préfontaine, tous trois aveugles, exécuteront au piano, avec une étonnante habileté, différents morceaux classiques et choisis. Nous entendrons aussi avec délices notre compatriote, Mlle Eugénie Tessier. Depuis son départ du Canada, l'aimable cantatrice est heureuse de revenir chanter au pays, à cette époque qui lui rappelle, avec ses premiers succès, tant de chaleureux accueils et de sincères applaudissements.

Enfin, pour donner un dernier cachet à la fête, M. Chs. Labelle promet de venir nous faire goûter comme il en possède si bien le secret, les charmes récréatifs d'une joyeuse chansonnette.

Comme on le voit, cette soirée sera des plus intéressantes. Le programme choisi, les artistes distingués et surtout le but charitable de cette œuvre lui assurent déjà un succès mérité.

Nous faisons donc appel à tous nos lecteurs et amis, et nous l'espérons, chacun s'empressera de répondre à notre cordiale invitation en se rendant en foule au Windsor Hall, le 27 avril prochain.

On pourra se procurer des billets aux magasins de A. J. Boucher, 1622, rue Notre Dame, et J. G. Sheppard, 2274, rue Ste Catherine où sont déposés les plans de la salle, ainsi que chez A. S. Nordheimer, 213, rue St Jacques et à l'Institut des Aveugles, 2009, rue Ste Catherine.

Préjugés et systèmes sont moins nombreux et moins variés qu'on ne pense : ils vont et viennent comme des chevaux de manège, en tournant dans le même cercle.—G. M. VALTOUR.

ECHANTILLON GRATIS DE CHOCOLAT MENIER

En envoyant une carte postale à C.-Alfred Chouillon, Montréal, vous recevrez un échantillon de leur délicieux Chocolat importé, avec mode d'emploi.



Olivier voyait se dérouler devant ses yeux tous ses souvenirs.—(Page 817, col. 2)

FEUILLETON DU " MONDE ILLUSTRÉ "

MONTRÉAL, 16 AVRIL 1892

Mlle DE KERVEN

DEUXIÈME PARTIE DE CARMEN

Et le lieutenant civil s'éloigna en se disant :
— Tout ceci est étrange ! A coup sûr cette femme a dénoncé son mari, sachant bien ce qu'elle faisait ! En ce moment les apparences forment d'écrasantes charges contre Olivier Le Vaillant, mais les apparences sont souvent menteuses ! Enfin, avant une heure, je saurai si elle dit vrai. . . . Elle est bien belle, cette femme ; mais il me semble que sous sa beauté d'ange elle doit cacher le cœur d'un démon ! . . .

— Georges sera vengé ! . . . pensait Carmen en même temps, tout va bien ! . . .

XIII

CINQ MOTS ET DEMI ET DEUX CHIFFRES

Le lieutenant civil, en quittant Carmen, se rendit

No 31

au palais de justice et fit appeler celui des juges criminels dont les fonctions équivalaient à celles de nos modernes juges d'instruction.

Il le mit au fait des renseignements inattendus donnés par Mme Le Vaillant, et tous deux, escortés de trois agents et d'un serrurier, reprirent le chemin d'Ingouville ; mais, au lieu de se diriger vers la riche maison de l'armateur, ils s'orientèrent de façon à arriver directement à la ruelle dont avait parlé Carmen.

Cette ruelle, décrivant de brusques zigzags sur le versant le plus incliné du côté, serpentait presque partout entre des terrains incultes et des murailles de clôture.

C'est à peine si, dans toute sa longueur, elle offrait deux ou trois masures occupées par de très pauvres familles.

Interrogé par le lieutenant civil, les habitants de la première de ces masures indiquèrent d'une façon exacte la situation de la chaumière vendue bien au-delà de sa valeur, un mois ou six semaines auparavant, par les pêcheurs à qui elle appartenait, et restée close et inhabitée depuis ce temps.

— Suivez la ruelle jusqu'à ce que vous voyiez sur votre droit la petite porte du jardin de M. Le Vaillant, dirent-ils. Quand vous serez là, continuez à marcher pendant une centaine de pas, vous verrez sur votre gauche une *baraque* à toit de paille et à porte rouge. C'est celle-là.

Au bout d'un peu moins de dix minutes les magistrats et les agents arrivaient en face de la baraque à porte rouge.

La petite troupe s'arrêta.

— Faites une sommation, commanda le lieutenant civil.

Un des agents se détacha du groupe.

Il heurta à trois reprises les ais vermoulus qui craquèrent et gémirent, et il cria d'une voix forte :

— Au nom du roi et de la loi, je vous somme d'ouvrir cette porte.

Le silence seul répondit à l'injonction sacramentelle.

— Nous sommes en règle. . . dit le magistrat.

Et il fit signe au serrurier qui savait d'avance dans quel but on l'avait amené et qui ne demanda nulle explication.

Cet homme choisit dans sa sacoche de cuir noir un de ces longs crochets de fer que les voleurs appellent *rossignols*. Nous ignorons pourquoi, car ces instruments de pillage n'offrent qu'une insaisissable analogie avec les gracieux oiseaux dont ils portent le nom.

Il introduisit le crochet dans la serrure, et, après quelques secondes de tâtonnement, il rencontra le ressort et fit jouer le pêne.

Malgré la gravité de leurs fonctions, les représentants de la justice franchirent le seuil avec une précipitation facile à comprendre.

Ils reculèrent presque aussitôt, en proie à une terreur vague, saisis par un trouble involontaire et puissant.

Aucun effrayant spectacle ne s'offrait cependant à eux dans la première pièce, mais on devinait sans peine que quelque chose de terrible et de sinistre était proche.

L'odeur âcre et nauséabonde du sang versé se

mélait à des parfums capiteux dans l'atmosphère alourdie.

Ces odeurs si dissemblables oppressaient comme les asphyxiantes émanations du charbon ; les poumons se refusaient à absorber cet air épais, tout chargé des miasmes de la mort.

Les magistrats ne doutaient plus : ils savaient d'avance qu'ils allaient trouver un cadavre dans la seconde pièce.

Après avoir laissé à l'air extérieur le temps de pénétrer dans cette chaumière, si misérable au dehors, si luxueuse au dedans, ils s'armèrent de courage et ils soulevèrent la portière de soie blanche à raies pourpres qui séparait le petit salon du boudoir.

Nous savons déjà que le corps de Georges de Grancey, étendu sur le sofa, fut le premier objet qui frappa leurs regards.

Le sang échappé de la blessure mortelle s'était desséché ; il souillait les vêtements du marquis et formait sur le tapis une tache énorme d'un rouge sombre et presque noir.

La figure de Georges n'offrait point le hideux et repoussant aspect des visages de certains cadavres.

Ses traits nobles et beaux conservaient leur forme si pure et semblaient avoir été taillés par le ciseau d'un habile artiste dans un bloc de marbre blanc teinté de bleu et de violet pâle.

—L'assassinat est manifeste ! dit le lieutenant civil au juge criminel, en examinant la plaie profonde et béante par où l'âme avait abandonné le corps ; mais j'avoue que, sans la fuite de M. Le Vaillant, fuite qui nous met en mains une arme formidable, il serait bien difficile de formuler contre lui une accusation de meurtre, car enfin rien ne nous prouve que ce soit sa main qui ait frappé le coup fatal....

—Sa femme l'accuse.... murmura le juge criminel.

—Condamneriez vous un homme à mort, sur la simple déposition d'une femme haineuse que pousse à la vengeance un mobile inconnu ? demanda le premier magistrat.

—Non, certes !

—Eh bien ! nous nous trouvons dans ce cas. Mme Le Vaillant veut perdre son mari.... Pour quoi ? Je l'ignore ; mais elle veut le perdre.... C'est lumineux comme le soleil.... Cherchons les preuves qui nous manquent ; la lumière se fera sans doute. Et d'abord, procédons par ordre : examinons l'état des lieux, rendons nous compte des moindres détails, et rédigeons un procès-verbal circonstancié. Nous ferons ensuite la levée du corps de M. de Grancey, qui doit être transporté dans son hôtel et dans sa chambre à coucher, qu'on métamorphosera selon l'usage en chapelle ardente.... Il sera très urgent également de faire partir sans retard un courrier pour transmettre la funeste nouvelle au premier ministre et à la famille du marquis.

Un des agents, remplissant les fonctions de secrétaire du lieutenant civil, avait installé les papiers marqués au timbre royal, et le vulgaire écrivain de corne qui ne quitte guère la poche des gens de justice, sur cette ravissante toilette encadrée de flots de dentelles dont la glace à biseaux reflétait naguère la divine beauté de Carmen, tandis que la jeune femme réparait d'une main paresseuse le désordre de sa longue chevelure dénouée par l'amour.

La plume, le bec imbibé d'encre, se tenait prête à écrire sous la dictée du premier magistrat de la ville.

Mais ce dernier ne dictait pas encore et semblait s'absorber complètement dans l'étude approfondie des arabesques bizarres que le sang coagulé traçait sur le tapis.

—Voyez donc, dit-il au juge criminel en lui montrant des traces rouges de forme régulière qui partaient de la grande mare principale et se dirigeaient, en devenant de plus en plus pâles, vers l'entrée de la première pièce, où elles disparaissaient entièrement, voyez donc ! Ces empreintes ont été faites par la semelle ensanglantée d'un soulier d'une remarquable finesse.... Le pied de l'assassin est étroit et cambré ; ceci est incontestable.... Si les chaussures d'Olivier Le Vaillant s'adaptent à ces empreintes d'une façon mathé-

matique, nous aurons un commencement de preuve accablant....

Le juge criminel fit un signe de complète approbation.

Le lieutenant civil continua ses investigations minutieuses.

Penché vers le tapis, presque agenouillé, il cherchait à se figurer quelle avait dû être la position du meurtrier et celle de la victime au moment du crime.

Soudain il aperçut dans un recoin obscur, à moitié caché sous les franges traînantes d'une chaise longue, un petit morceau de papier presque entièrement consumé.

Il le prit, et il se releva avec sa trouvaille afin d'aller l'examiner près de l'une de ces étroites fenêtres à carreaux bleuâtres dont nous avons parlé.

Ce papier, fragment minime d'une feuille plus grande qu'on avait allumé sans doute à la flamme d'une bougie, conservait sous une tache rouge pâle, quelques mots d'une écriture parfaitement distincte.

A peine le lieutenant civil avait jeté les yeux sur ces quelques mots, qu'il poussa un cri.

—Qu'avez vous ? lui demanda vivement le juge criminel, qu'y a-t-il donc ?

—Il y a, répondit le magistrat avec une indigne expression de triomphe, que nous tenons la plus complète, la plus irrécusable de toutes les preuves.... Je n'en demande pas d'autre.... Celle-ci suffit et au-delà. La tête du meurtrier tombera sous la hache du bourreau !.... C'est moi qui vous en réponds !

En même temps il présentait au juge le petit papier dont le contenu, selon lui, équivalait à un arrêt de mort.

Cette étroite lanière, capricieusement dentelée par le feu, contenait ces mots, disposés de cette façon :

..... IER LE VAILLANT.

24 août de l'an 1771.

C'était un fragment de la déclaration écrite par Olivier avant le duel, reprise ensuite sur le cadavre de son adversaire, et brûlée par lui au moment où il allait quitter le théâtre du drame terrible auquel nous avons fait assister nos lecteurs.

Le papier enflammé s'était échappé de sa main et n'avait point achevé de se consumer.

—Comprenez vous bien l'importance capitale de cette trouvaille ? poursuivit le lieutenant civil avec feu. Comprenez-vous bien que cette preuve est aussi décisive que l'aveu même du coupable ? Que s'agit-il d'établir en effet ? La présence d'Olivier Le Vaillant sur le lieu du crime au moment où le crime s'est accompli. Voici la signature du meurtrier ! Cette signature isolée serait sans valeur, je le sais, ou du moins n'apporterait à l'accusation qu'une présomption douteuse. Mais la date ? Regardez la date !.... La divine Providence, qui souffre rarement l'impunité d'un exécutable forfait, a permis que cette date se conservât intacte par un miracle manifeste ! C'est le 23 au soir que le marquis a quitté son hôtel pour n'y plus rentrer.... C'est le 24 (par conséquent dans la nuit qui précéda sa fuite) qu'Olivier Le Vaillant a mis sa signature au bas de cette feuille, estampillée par le noble sang de sa victime ! Donc Olivier Le Vaillant se trouvait dans cette maison à l'heure où M. de Grancey tombait lâchement frappé !.... Donc l'assassin, c'était lui !

Tout ceci semblait parfaitement logique.

Le plus retors et le plus madré de nos juges d'instruction contemporains n'aurait rien trouvé à reprendre au raisonnement du lieutenant civil.

Le juge criminel s'inclina devant la haute perspicacité de son supérieur et partagea chaleureusement ses convictions.

La partie principale de la tâche des gens de justice se trouvant ainsi accomplie, il ne restait plus qu'à rédiger le procès-verbal, ce qui fut fait séance tenante.

Le corps du marquis de Grancey fut ensuite étendu sur un brancard improvisé et recouvert d'un large rideau de soie blanche, dépouille enlevée au temple de la volupté pour servir de linceul au prêtre de ce temple !....

Deux agents soulevèrent ce brancard par les

extrémités. Le serrurier reçut l'ordre de refermer la porte rouge, sur laquelle le lieutenant civil apposa les scellés, puis le lugubre cortège se remit en marche et ne tarda guère à faire son entrée dans la ville, suivi d'une foule compacte et bruyante qui répétait sur tous les tons l'éloge funèbre du marquis et qui criait vengeance contre son assassin, dont elle ignorait le nom.

Bientôt les porteurs du brancard et les magistrats arrivèrent à l'hôtel du gouvernement.

On dépouilla le cadavre de ses habits ensanglantés. Les plaques de tous ses ordres étincelèrent sur sa poitrine trouée et sur son cœur qui ne battait plus....

O vanité des vanités !

Un lit de parade reçut ensuite les restes inertes de ce grand seigneur que la mort avait surpris au milieu de ses plus beaux rêves d'amour et d'ambition.

D'innombrables cierges flamboyèrent autour de la couche de ce dernier héritier d'un illustre nom, et le clergé de la ville vint s'agenouiller auprès de lui et prier à voix haute pour le repos de l'âme du marquis Georges de Grancey....

Tandis que tout ceci se passait, Morales, mêlé aux flots du populaire qui s'entassait dans la cour de l'hôtel, écoutait avec un intérêt vif et naturel les commentaires bizarres et contradictoires de la foule. Quand il se fut suffisamment rendu compte de l'état de l'opinion publique, il s'empressa d'aller rejoindre sa sœur afin de lui répéter ce qu'il venait d'entendre.

—Si le bon peuple du Havre savait qu'Olivier a tué le marquis, dit-il en terminant, et s'il avait Olivier sous la main, tu serais veuve dans cinq minutes, petite sœur, car l'exaspération est si grande que le meurtrier se verrait infailliblement mis en pièces.

—Georges sera vengé ! murmura Carmen, ainsi qu'elle l'avait fait deux heures auparavant. Tout va bien !

Cependant le lieutenant civil, après avoir présidé aux apprêts funéraires que nous venons de décrire un peu plus haut, se souvint qu'il avait promis à Mme Le Vaillant de la revoir ce même jour, et reprit le chemin d'Ingouville.

L'ex-baladine, s'attendant à sa visite, s'était préparée à le recevoir.

Elle avait mis à faire sa figure (comme on dit au théâtre) tous les soins et toute l'habileté d'une comédienne consommée.

Au moment où on introduisit le magistrat dans le salon, le visage de la jeune femme offrait une pâleur savante.... Elle semblait en proie à une émotion profonde, et ses paupières rougies et gonflées attestaient qu'elle venait de verser des larmes abondantes. L'attitude désolée de la gitane, son trouble factice, mais merveilleusement imité, l'expression touchante et douloureuse de ses regards, modifièrent d'une façon presque complète l'opinion que le lieutenant civil s'était formée sur son compte.

—Peut être me suis-je trompé dans mon premier jugement, se dit-il, il est fort possible que cette femme ait plus de cœur que je ne le croyais.

—Eh bien ! monsieur, lui demanda Carmen d'une voix tremblante et entrecoupée, que venez-vous m'apprendre ?....

—Hélas ! madame, de mauvaises nouvelles....

—Eh quoi ! M. de Grancey....

Carmen s'interrompit, comme si l'émotion la suffoquait.

—Vous ne vous trompez pas, madame, reprit le lieutenant civil, M. de Grancey est tombé victime d'un lâche attentat....

L'ex-baladine cacha son visage dans ses deux mains, mais à travers ses doigts enlacés on voyait couler des larmes.

Le magistrat poursuivit :

—Grâce à vous, madame, grâce à vos précieux renseignements, nous avons pu retrouver le corps du généreux et chevaleresque gentilhomme dont toute la ville en ce moment pleure la perte !.... M. de Grancey a péri dans cette petite maison, voisine de votre demeure, et qu'il avait changée en une sorte de palais féérique. Hélas ! madame, au risque d'augmenter l'amertume de vos regrets, il faut bien vous le dire, car vous l'apprendrez tôt

ou tard, c'est parce qu'il vous aimait que le marquis de Grancey est mort !

Carmen releva vivement la tête.

—Ainsi, monsieur, s'écria-t-elle, mes horribles soupçons se confirment... Un lâche assassin a cru servir la folle jalousie de mon mari en frappant ce noble cœur.

—Il est possible d'en douter, madame. Oui, la jalousie armait en effet le bras du meurtrier.

—Vous en avez la certitude ? vous en avez la preuve ?

—La certitude et la preuve, oui, madame.

—Et le nom du misérable, vous le savez aussi ?

—Nous le savons.

—Eh bien ! apprenez-le moi, afin que je le maudisse !

—Madame, armez-vous de courage.

—Du courage, monsieur, j'en ai. Mais pourquoi me dites-vous cela ? Ce nom que vous allez prononcer, je le connais donc ?

—Vous ne le connaissez que trop !

—Vous me faites trembler, monsieur !...

Parlez, au nom du ciel ! parlez vite !

—Eh bien ! ce nom, c'est celui... .

—Achevez !

—Celui d'Olivier Le Vaillant.

—Mon mari ! balbutia Carmen, mon mari !...

Le lieutenant civil fit un signe affirmatif.

Pendant quelques secondes la jeune femme parut anéantie et comme égarée.

Puis, soudain, il se fit en elle un grand retour d'énergie, et elle s'écria avec véhémence :

—Non... non... je ne vous crois pas... je ne peux pas, je ne veux pas vous croire ! Mon mari n'est ni lâche ni infâme ! Les apparences vous abusent ! La main qui a commis le crime peut être celle d'un ami ou d'un serviteur d'Olivier. Mais ce n'est pas celle d'Olivier ! Je le jurerais sur ma vie ! je le jurerais sur le salut de mon âme !

—Je voudrais qu'il me fût permis, madame, de calmer ce transport de douleur légitime. Je voudrais avoir le droit de douter. Malheureusement les preuves sont irrécusables.

—Je n'admets point vos preuves ! je les nie et je les méprise ! Si elles accusent Olivier d'assassinat, elles ont menti ! et si vous l'accusez, vous mentez comme elles ! !

En parlant ainsi, l'ex-baladine était sublime de colère et d'indignation.

—Madame, murmura le lieutenant civil, cette incrédulité vous honore. Je la respecte profondément, et pourtant je dois la combattre. Ecoutez moi et vous jugerez.

Et le magistrat raconta à Carmen avec tous leurs détails les résultats de son enquête dans la petite maison du marquis.

Tandis que la jeune femme prêtait l'oreille à ce récit, l'expression de son visage se modifiait, et, par des transitions habiles, il passait de la haute dénégration à l'épouvante, puis à l'horreur.

Quand le lieutenant civil eut achevé, la gitane se leva et lui dit d'une voix sourde et presque indistincte :

—Vous seul étiez dans le vrai, monsieur... Je le comprends... je le reconnais... L'homme dont je porte le nom est un misérable assassin !... Je le renie, et je vous l'abandonne... .

Et Carmen, brisée et haletante, retomba sur le siège qu'elle venait de quitter.

Décidément, l'ex baladine était une grande comédienne !

XIV

DU HAVRE A SAINT-NAZAIRE

Lorsqu'à la demande de son vieux valet de chambre Olivier répondait : *Je vais au bout du monde, pour n'en revenir jamais !* ses paroles offraient la très sincère et très complète expression de sa pensée.

Où allait-il, en effet ?

Il ne le savait pas.

Il n'avait qu'un désir et qu'une volonté, le désir et la volonté de mettre des espaces infinies entre lui et la ville maudite qu'il adandonnait en

Y laissant deux cadavres, celui de Georges et celui d'Annunziata.

Malgré l'apparent sang froid conservé par notre héros au milieu des terribles événements que nous avons racontés, sa tête était dans un état de désorganisation absolue, et les rouages de son cerveau ne fonctionnaient plus librement.

Et, certes, cette perturbation momentanée des facultés mentales d'un homme ainsi jeté coup sur coup dans des situations invraisemblables à force d'étrangeté, ne doit et ne peut surprendre personne.

Olivier, tout en poussant son cheval au galop sur la route poussiéreuse, voyait se reproduire autour de lui, comme dans une fantasmagorie, les multiples péripéties de la dernière année de sa vie.

De même qu'un spectateur, assis au balcon d'un théâtre, assiste à la représentation d'un drame et regarde se mouvoir les personnages créés par la fantaisie ou par la passion de l'auteur, de même Olivier, acteur et spectateur à la fois, en vertu de ce phénomène si fréquent dans les rêves, voyait se dérouler sous ses yeux les scènes de la pièce sombre et bizarre dont il était le principal personnage.

Rien ne se pouvait imaginer de plus fidèle et en même temps de plus varié que ces épisodes se succédant avec la régularité et la précision des verres d'une lanterne magique.

C'était d'abord la chaumière de Dinorah ; l'anneau des fiançailles ; le serment d'éternel amour.

Ensuite venait la première entrevue d'Olivier avec son père à son retour de Bretagne ; l'aveu prêt à s'échapper de ses lèvres et refoulé au plus profond de son cœur par la double lecture de la lettre de don José et de la réponse de Philippe Le Vaillant.

Il croyait éprouver encore cette sensation glaciale et quasi morbide qu'il avait ressentie en apprenant qu'il n'était plus le maître de sa vie.

Puis la nouvelle du naufrage et de la perte de *Marsouin*, et l'espérance de liberté, espérance anéantie aussitôt par la signature d'Annunziata Rovero, disant : *Je suis vivante !*

Puis l'arrivée de la jeune femme ; la lettre déchirante écrite par Olivier à Dinorah, pour lui rendre sa parole et lui crier : *Ne m'attendez plus !*

Le mariage venait ensuite avec les courtes joies et les trompeuses fascinations de la lune de miel.

A ces ivresses décevantes succédait sans transition la mort foudroyante de Philippe

—O mon père ! balbutiait Olivier, ô mon père ! vous m'avez perdu !... Mais, par bonheur pour vous, vous n'avez pas vu mon malheur !...

A partir de ce coup de tonnerre, les événements s'accumulaient, si pressés, si terribles et avec une rapidité si grande, que le jeune homme avait peine à les suivre dans leur course, et qu'il sentait un vertige s'emparer de lui en se voyant emporté par le tourbillon.

C'étaient les révélations du vieux valet de chambre ; la scène du kiosque ; les nocturnes sorties d'Annunziata longuement et patiemment éprouvées ; le duel sans témoins ; l'épée vengeresse traversant le cœur du marquis... .

Et enfin, formidable dénouement d'un drame formidable, la justice de Dieu tuant l'empoisonneuse avec le poison versé par elle d'une main qui ne tremblait pas.

A mesure que se déroulaient devant ses regards les tableaux de ce lugubre panorama, Olivier déchirait de ses éperons les flancs ensanglantés de sa noble monture, qui bondissait en avant et dévorait l'espace.

Peu à peu cet ouragan de pensées confuses et de souvenirs cruels s'épuisa par sa violence même.

Olivier se sentit devenir plus calme, et, dans le chaos de son esprit, une idée qui déjà s'était présentée à lui, l'idée de la liberté reconquise, reparut, voilée d'abord, puis bientôt brillante et radieuse.

La mort d'Annunziata rendait le jeune homme à lui-même. Désormais il avait le droit d'aimer ; les battements de son cœur cessaient d'être coupables, son amour pour la blonde fille de Bretagne redevenait un amour légitime.

A suivre

CE QUE PEUT FAIRE UN AMI

"J'ai été retenu au lit par une violente attaque de lumbago. Une dame de mes amis m'envoya une partie d'une bouteille d'Huile St-Jacob, dont je me fis des applications. L'effet a été tout simplement magique. En un jour, je puis vaquer à mes occupations domestiques. Je me suis encore servi de cette huile contre les maux de dents névralgiques. Je ne voudrais pas m'en passer. Mme J. Ringland, rue Kincaid, Brockville, Ont."

GRANDE OUVERTURE DE MODES DU PRINTEMPS

Mardi, Mercredi, Jeudi, et les jours suivants, j'invite les Dames en général à venir examiner les chapeaux fashionnables importés de Paris, Londres et New-York et différentes autres nouveautés, tel que chignons, cravates, etc., etc.

Mde H. POITRAS,
1989 Notre Dame.



Miss Lettie Huntley

Est la sœur de M. W. S. Huntley de Cortland, N.-Y., un charpentier et constructeur bien connu. Son franc exposé ci-dessous donne la vérité absolue concernant sa maladie et son merveilleux rétablissement par le moyen de la Sarssepaille de Hood. Elle dit :

"C. I. HOOD & CIE, Lowell, Mass :

"Cher Monsieur : Il y a douze ans je commençai à avoir des hémorragies, et il y a quatre ans je baissai tellement que les médecins me dirent que

IL N'Y AVAIT POINT D'ESPOIR

et que je mourrais bientôt. Je ne pouvais pas me lever de mon lit. On me tenait sur la figure des serviettes continuellement rougies du sang de ma bouche. JE NE POUVAIS RIEN MANGER et pendant toute une semaine mes intestins ne fonctionnaient pas. Les médecins disaient que la cause en était des ulcères dans l'estomac. A cette époque ma mère dit qu'elle désirait faire une tentative de plus, et me demanda si je voudrais prendre de la Sarssepaille de Hood. Je lui répondis que ce serait

UNE PERTE D'ARGENT

mais réfléchissant que cela lui ferait plaisir, je mis à en prendre. En peu de jours l'enflure commença à disparaître, je parus reprendre un peu de force, mais pensai que ce n'était pas sérieux. J'étais si faible que je ne pouvais prendre d'abord que dix gouttes de Sarssepaille. En deux semaines j'étais déjà capable de me lever du lit pour m'asseoir pendant quelques minutes, chaque jour. Au bout d'un mois JE POUVAIS MARCHER DANS MA CHAMBRE. Un jour je demandai ce qu'on allait avoir pour dîner et déclarai que je désirais vivement un certain mets. Ma mère fut si heureuse qu'elle en pleura. C'était la

PREMIERE FOIS, DEPUIS DEUX ANS, QUE J'AVAIS EU FAIM

Je continuai à me servir de la Sarssepaille de Hood et après six mois j'étais aussi bien que je ne l'avais jamais été de toute ma vie. Il y a maintenant quatre ans que je suis guérie et je n'ai pas été malade un seul jour depuis, ni je n'ai eu d'hémorragie. Si jamais être humain a béni le bon Dieu à genoux, c'est bien moi. Je sais que c'est la Sarssepaille de Hood, et elle seule, sans conteste QUI M'A SAUVÉ LA VIE."

DRS MATHIEU & BERNIER

CHIRURGIENS-DENTISTES

Coin des rues Champ-de-Mars et Bonsecours

Extraction de dents sans douleurs avec les procédés les plus perfectionnés.

J. N. LAPRES

PHOTOGRAPHE

208, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Ci-devant de la maison W. Netman & Fils.—Portraits de tous genres, et au prix courant. Téléphone Bell, 7233.

CHOSSES ET AUTRES

—L'une des merveilles de l'Australie, et l'une des plus grandes curiosités naturelles du monde, est la mine d'or du mont Morgan à Queensland. C'est une source d'eau chaude qui a déposé le précieux métal dans cette "mine", qui a déjà donné un dividende de six millions de piastres dans une année.

—Un Français vient d'apprécier la force de 55 hommes et de 50 femmes robustes, de la classe moyenne de la société et entre l'âge de 25 et 45 ans. Le plus fort des hommes a donné de sa main droite une pression égale à 187 livres et le plus faible, 88 livres. Les hommes courts étaient presque aussi forts que les grands, la moyenne de la différence étant moins de sept livres. La force démontrée par la femme la plus forte n'a été que de 97 livres et celle de la plus faible, 35 livres, avec une moyenne de 72 livres.

AVIS AUX MÈRES.—Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par des millions de mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure le sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amollit les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille.

M. Félix Sauvagean, entrepreneur-mécanicien, demeurant, au No 179 1/2, rue Saint-Antoine, Montréal, dit :

"Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une TOUX OPINIÂTRE accompagnée de piquements dans la gorge, de transpirations la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la CONSUMPTION de la GORGE. Je suis maintenant parfaitement bien, et je dois ma guérison au SIROP DE TÉRÉBENTHINE du DOCTEUR LAVIOLETTE. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque."

MAISON BLANCHE

65, Rue St-Laurent

CHAPEAUX ! CHAPEAUX ! Nouvelle importation venant d'être reçue.

—PRIX MODÉRÉS—

EMILE TRUDEL. EMILE DEMERS
LIBRAIRIE NOUVELLE

TRUDEL & DEMERS

1611, RUE NOTRE-DAME

Coin rue St-Gabriel

Papeterie, livres d'écoles et de littérature, articles de fantaisie, objets de plûte, blancs d'avocats, etc. Une visite est sollicitée.

LADIES

AUX DAMES.—LES PILULES DE TANSY de la mère Green sont employées avec succès par des milliers de personnes ; elles sont certaines et sans danger. Agissant seulement sur les organes génératifs et soulageant toutes les maladies. On ne devrait pas en faire usage si l'on s'attend à la grossesse, avant que la question soit décidée hors de doute, car leur usage sera suivi de résultats autres que ceux désirés. Par la maille \$1.00. Détails complets (scellés), 8 cts. THE LANE MEDICINE CO., Montréal, Canada. En vente par John T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury.

THIS PAPER may be found in all the newspapers, magazines, etc.

"August Flower"

L'hon. J. W. Fennimore est le Shérif du comté de Cent, Delaware. Il demeure à Dover, capitale et ville principale de l'Etat. Le shérif à 59 ans, et voici ce qu'il dit : "Je me suis servi de votre Auguste Flower pendant plusieurs années, moi-même et ma famille et me suis aperçu qu'il me faisait plus de bien qu'aucun autre remède. J'ai été tyrannisé par les maux de tête que j'appelle migraine. Une douleur aiguë se fait sentir d'abord dans la partie postérieure de ma tête ; ensuite vient un mal dans toutes les parties de la tête jusqu'à ce que je devienne malade et que je vomisse. Souvent aussi je me sens oppressé après avoir mangé d'une douleur dans le creux de l'estomac, et d'un goût de sûr, quand les mets remontent dans ma bouche et dans ma gorge. Quand je sens ces douleurs, si je me sers d'un peu de Auguste Flower cela me guérit, et c'est le meilleur remède dont je me suis jamais servi. En raison de ces considérations je m'en sers et je recommande à ceux qui souffrent de dyspepsie, etc., de s'en servir.

G. G. GREEN, Seul Fabricant,
Woodbury, New Jersey, U. S. A., et
Toronto, Canada (2)



LES TORTURES CORPORELLES

Une femme qui a longtemps souffert du Beau Mal nous écrit : "Une de mes amies me conseilla d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J. Larivière de Manville, R. I., et après en avoir pris une bouteille sans beaucoup de succès, j'étais décidée de ne plus continuer. Mon amie me conseilla de persévérer et avant d'en avoir pris trois bouteilles je commençai à ressentir un grand soulagement. Je continuai à en faire usage et aujourd'hui je suis complètement guérie. Ce remède est le véritable ami de la femme." A vendre chez la plupart des pharmaciens ainsi que mes "Females Porous Plasters" (les seules emplâtres recommandées par les meilleurs médecins) que j'envoie aussi par la maille sur réception de 25 cents en timbres de poste. EVANS & SONS, Agents pour le Canada.

LOUIS ROEDERER
ESTABLISHED 1800
CHAMPAGNE

16070 CASES IMPORTED IN THE UNITED STATES AND CANADA DURING THE YEAR 1891



C. ALFRED CHOULLOU
AGENT - MONTREAL

ÇA VAUT



Pour une ville comme Montréal d'avoir un marchand qui vend des meubles de toutes sortes à bon marché, tel que M.

F. LAPOINTE.

Voyez ses ameublements de salon depuis \$20.00 jusqu'à \$250.00 qui ne sont pas surpassés pour la beauté et la qualité ainsi qu'un choix de sets de chambre des plus considérables depuis \$12.00 à \$200.00. Une visite vous convaincra du beau et de ses bas prix.

F. LAPOINTE

1551, RUE STE-CATHERINE

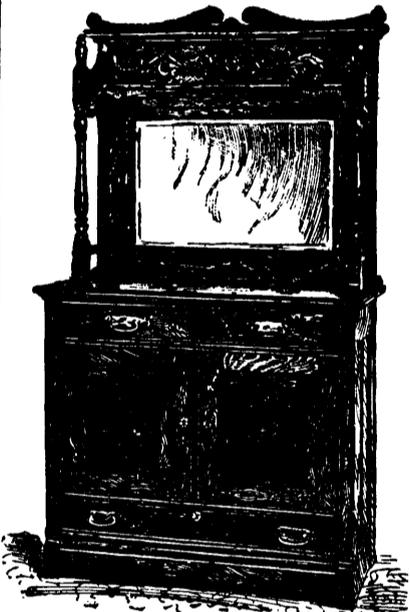
(3ème porte de la rue St-André)

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hrs.

RENAUD KING & PATERSON

-- 652, RUE CRAIG --

Meubles ! Gros et détail



BUFFET EN VIEUX CHENE

seulement \$32.

Le plus beau choix de meubles en chêne et en noyer noir qu'il y ait à Montréal. Ne manquez pas de visiter cet établissement avant de faire vos achats.



Tirages le 1er Mercredi et le 3e Mercredi DE CHAQUE MOIS

Demandez les Circulaires

S. E. LEFEBVRE, Gérant,
81, St-Jacques Montréal, Canada

Attraction sans précédent

Plus d'un million distribués



COMPAGNIE de la LOTERIE de l'ETAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins l'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés ; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

Est. J. Early
Commissaire

Nous, les sous-généralistes et Banquiers palerons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses

R. M. Walmaley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Lemaux, Prés. State National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Grand Tirage Mensuel

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS.

MARDI, 10 MAI 1892

PRIX CAPITAL . . . \$300,000

100,000 BILLETS DANS LA ROUE

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
200 PRIX DE 300 sont.....	60,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

PRIX TERMINAUX

999 PRIX DE \$100 sont.....	99,900
999 PRIX DE 100 sont.....	99,900

\$,134 prix se montant à..... \$1,064,800

PRIX DES BILLETS:

Billets complets, \$20 ; Demis, \$10 ; Quarts, \$5
Dixièmes \$2 ; Vingtième \$1.

Prix des clubs, 55 billets d'une \$1 pour \$50
Taux spéciaux pour les agents. Agents demandés partout.

IMPORTANT.—Envoyez tout argent par l'Express à nos frais pour tout envoi de pas moins de cinq piastres, pour lesquelles nous palerons toutes les frais, et nous payons tous les frais d'Express. **BILLETS et LISTES DES PRIX** envoyés nos correspondants. Adressez : PAUL CONRAD, NOUVELLE-ORLEANS.

Donnez l'adresse complète et faites la signature lisible

Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la maille à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de prix.

Les listes officielles des prix seront envoyées sur demande à tous les agents locaux après chaque tirage, en n'importe quelle quantité, par express, FRANCHES DE PORT.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui forme partie de la constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E.-U., un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat n'expire que le premier janvier 1895.

Il y a un grand nombre de projets inférieurs et malhonnêtes sur le marché ; des billets de loterie sont vendus par des gens qui reçoivent des commissions énormes ; les acheteurs doivent donc être sur leur garde et se protéger en insistant pour avoir des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane et pas d'autres s'ils veulent avoir la chance annoncée de gagner un prix.

Les Pilules d'Ayer

Sont mieux connues et plus généralement employées que n'importe quel autre cathartique. Recouvertes de sucre, purement végétales et exemptes de mercure ou d'aucune autre drogue nuisible, elles sont la médecine idéale de la famille. Quoique promptes et énergiques dans leur action, l'usage de ces pilules est accompagné seulement des meilleurs résultats. L'effet en est de fortifier et de régler les fonctions organiques, étant spécialement salutaire dans les divers dérangements de l'estomac, du foie et des intestins.

Les Pilules d'Ayer

sont recommandées par tous les principaux médecins et droguistes, comme le remède le plus prompt et le plus efficace contre la bile, les nausées, la constipation, l'indigestion, l'inertie du foie, la jaunisse, l'assouplissement, la douleur dans le côté et le mal de tête; aussi, pour soulager les rhumes, les fièvres, la névralgie et le rhumatisme. Elles sont prises avec grand profit contre les frissons et les maladies particulières du Sud. Pour les voyageurs, soit par terre ou par mer,

Les Pilules d'Ayer

sont les meilleures, et on ne devrait jamais oublier d'en avoir une provision dans ses bagages. Pour qu'elles conservent leur intégrité médicinale dans tous les climats, elles sont mises en flacons aussi bien qu'en boîtes.

"J'ai fait usage des Pilules d'Ayer dans ma famille pendant plusieurs années et les ai toujours trouvées être un doux et excellent purgatif, ayant un bon effet sur le foie. Ce sont les meilleures pilules en usage." — Frank Spillman, Sulphur, Ky.

Les Pilules d'Ayer,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendues partout par les Droguistes.

Chaque Dose est Efficace.

MAISONS RECOMMANDÉES

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro

180 - RUE SAINT-JACQUES - 180
Édifice de la Banque d'Épargne

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
Élévateur de plancher Chambre 3 et 4

A. PREFONTAINE,
ARCHITECTE
Successeur de feu Victor Bourgeau
12, Place d'Armes, Montréal

V. LACOMBE,
Architecte et Mesureur
897, RUE STE-CATHERINE
Entre les rues Delormier et Parthenais
Montréal

J. EMILE VANIER,
(Ancien élève de l'École Polytechnique)
INGÉNIEUR CIVIL, ARPENTEUR
107, rue St-Jacques, Royal Building
Montréal

Demandes de Brevets d'Invention, marques de commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Étranger.

J. B. RESTHER & Fils,
ARCHITECTES

Chambres Nos 60 et 66, Bâtisse Impérial
107, RUE SAINT-JACQUES

616, Bell 1800 MONTRÉAL

Jeux d'esprit et de combinaison

La salle du "Club d'Échecs et de Dames Canadien-Français" est ouverte tous les soirs, au No 292, rue Richmond, Montréal. Les amateurs sont invités.

AUX CORRESPONDANTS

T. B. — Les solutionnistes doivent certainement nous envoyer la solution de leurs compositions, car si leurs problèmes étaient démolis, le nombre de points seraient affectés.

J. E. L., M. D. — Nous le regrettons beaucoup, mais vos problèmes ne nous sont pas encore parvenus.

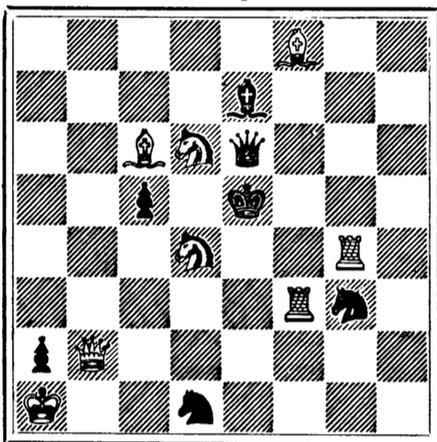
CONCOURS DE SOLUTIONS

NOMS.	P. NO. 1	NOMS.	P. NO. 1
J. A. Bleau.....	2	E. Emond.....	2
Nap. Content.....	2	J. B. Robert.....	2
Elie Jacques.....	2	Arthur Ladouceur.....	2
T. Brunet.....	2	John Guy.....	2
Alfred Morio.....	2	J. E. L., M. D.....	2
Em Meddon.....	2	C. N. Parent.....	2

No 33. — PROBLEME D'ECHECS

Composé par M. E. Saint-Maurice, Montréal

Noirs—7 pièces



Blancs—8 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

Nos 34. — PROBLEME DE DAMES

CONCOURS DE PROBLEMES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

No 4.—DEVISE: "Lachine."

Blancs, 20 pièces.—Dame: 42.—Pions: 27, 28, 29, 31, 32, 34, 37, 38, 40, 44, 45, 48, 51, 55, 58, 64, 67, 71, 72.

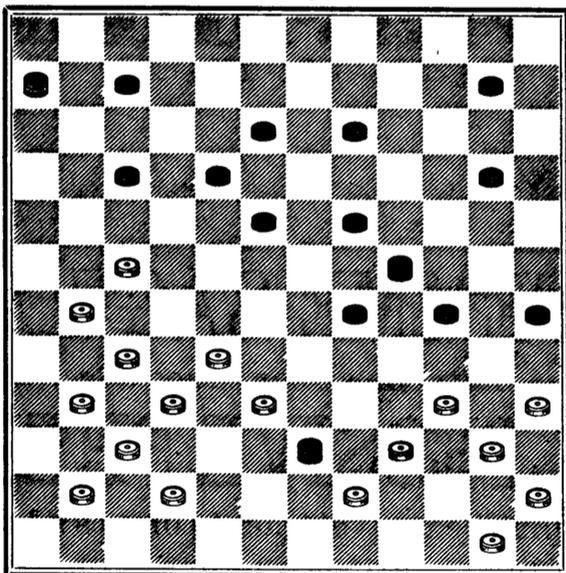
Noirs, 16 pièces.—Dames: 11, 14, 21, 26, 53.—Pions: 7, 10, 13, 15, 16, 17, 20, 39, 56, 59, 60.

Les blancs jouent et gagnent.

No 35.

No 3.—DEVISE: "Chateaubriand."

Noirs—15 pièces

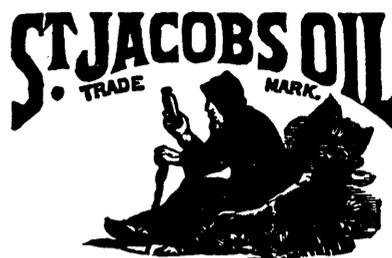


Blancs—17 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTION DU PROBLEME DE DAMES No 31 SOLUTION DU PROBLEME D'ECHECS No 32
No 1 du concours

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
39 à 33	27 à 38	1 D 5 R	1 D pr D
45 à 39	18 à 29	2 C 4 C, échec déc. et mat.	
46 à 40	35 à 33	Si: 1 D 8 D éch.	
59 à 53	60 à 47	2 C pr D échec déc et mat.	
58 à 52	47 à 45	Si: 1 P 4 C	
56 à 50	29 à 44	2 D 6 D, échec et mat.	
50 à 50, partie gagnée.		Et autres	
Solution juste du problème de Dames No 31: Nap' Letang, Valoisville.			
Problème de L'echecs No 32.—J. B. L., Montréal; L. Binet, Montréal.			



LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT: RHUMATISME

NÉVRALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO,
DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES,
ENTORSES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et
marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille.
Envoyé par la maille sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.



PRIX RÉDUITS

pour les

Vacances de Paques

Les 14, 15 et 16 Avril 1892

DES BILLETS DE PASSAGE, DE 1ère CLASSE
ALLER ET RETOUR seront émis entre toutes
les stations, Port Arthur, Ont., Sault Ste-
Marie, Ont., et Est, y compris tous les
endroits au Canada, sur l'Intercolonial et le
Michigan Central. Ainsi qu'à Détroit Mic.
au PRIX D'UN SEUL PASSAGE, billets bons
jusqu'au 19 avril 1892.

LES PROFESSEURS ET ELEVES
des écoles et collèges obtiendront des bil-
lets à prix réduits, du 1er au 15 avril, sur
présentation de certificats authentiques
signés par le directeur de l'établissement.
Retour valable jusqu'au 9 mai 1892.

Pour autres renseignements s'adresser
aux agents de billets sur le Pacifique Can.

BUREAU des BILLETS à Montréal

266, RUE SAINT-JACQUES.

Coin de la rue McGill, et aux Gares C.P.R.

KEEP YOUR EYE AND ON THIS

"THE DOLLAR" KNITTING MACHINE

Ask your sewing machine ag't. for it, or send a 5c. stamp for particulars and price list. THIS IS GOOD FOR \$2. SEND to CREELEMAN BROS. M'rs., Georgetown, Ont.

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de
cette préparation délicate et rafraîchis-
sante. Elle entretient le scalp en bonne santé,
empêche les peaux mortes et excite la pousse.
Excellent article de toilette pour la cheve-
lure. Indispensable pour les familles. 25 cts
la bouteille

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
113 rue St-Laurent

ANNONCE DE
John Murphy & Cie
 GRANDE
OUVERTURE
 DE LA
SAISON
 DU
PRINTEMPS '92

Dans tous les
Départements !
JOHN MURPHY & CIE
 Soins des rues Notre-Dame et St-Pierre
 Au comptant et à un seul prix
 Bell Tel. 2193 Federal Tel. 58

LE GRAND TRONC

ARRANGEMENTS POUR LA
 VACANCE DE PAQUES

Des billets de retour seront émis au prix de
Un seul bil' et de première classe

Les 14, 15 et 16 Avril
 bons pour le retour jusqu'au 19 avril 1892,
 entre tous les points du réseau de la compagnie.

Pour les **ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS**, des billets de retour seront émis aussi, au prix d'un billet d'aller et un tiers, depuis le premier avril jusqu'au 15 inclusivement, sur présentation de certificats signés par le principal de l'école. Ces billets sont bons pour le retour jusqu'au 9 mai 1892.

On peut obtenir des informations complètes de l'un des agents de la compagnie, et à Montréal aux bureaux des billets à la gare Bonaventure et au No 143, rue Saint-Jacques.

SANS PEUR ET SANS REPROCHE
SAVONS MEDICAUX
 DU
DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces savons.

NUMEROS ET USAGES DES SAVONS
 Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.
 Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.
 Savon No 8—Contre les taches de rousse et le masque.
 Savon No 14—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
 Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
 Savon No 18—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques. Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (35 cents).

ALFRED LIMOGES
 Saint-Eustache, P.Q.

C. ROBIL'AED, 27, rue St-André.—Seul
 embouteilleur.



Téléphone 1432.

Cette eau célèbre est en vente chez les principaux pharmaciens, épiciers, et en gros et en détail à la **CIE MINERALE ST-LEON**, 54, Carré Victoria, Montréal.

24586

Tous les éléments nutritifs du bœuf pur sont conservés dans

JOHNSTON'S FLUID BEEF

Nourriture sans prix pour ceux qui ont besoin d'un aliment solide et de facile digestion.

J.P. Bourdeau

97—RUE SAINT-LAURENT—97

Importateur des célèbres chapeaux :

Lincoln Bennett, Wilkinson, Carrington, Marshland, Christie, Woodhams, Sutton et Torkington.

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER
 LE CÉLÈBRE

CHOCOLAT MENIER

Ventes Annuelles dépassent **33 MILLIONS** de Livres.
 Ecrire pour Échantillons gratuits à **G. ALFRED CHOUILLOU**, Montréal.

Cie d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

“ WESTERN ”

INCORPORÉE EN 1851

Capital.....	\$1,200,000
Actif au-delà de.....	1,550,000
Revenu pour l'année 1891.....	1,800,000

J. B. ROUFE & FILS, Gérants de la succursale de Montréal, 104, St-Jacques
ARTHUR HOGUE, Agent du dept français. **PIERRE DUPONT**, Insp. des Agences

LA FEMME SAGE
 Attache sa confiance à la
LESSIVE PHENIX

Et ses plus beaux vêtements blancs à la corde

Elle sait qu'il n'y a ni **ALCALI** ni **ACIDE** dans cette poudre favorite à lavage, parcequ'elle a toujours les mains tendres et douces après le lavage, et elle est certaine que les lainages vont devenir souples, blancs et beaux car elle a déjà essayé cette préparation, et maintenant, elle ne s'en sert pas seulement pour laver les vêtements mais aussi pour nettoyer tout ce qu'il y a dans la maison : pots, casseroles, ferblanc, verrerie, etc., et elle ne manque pas de dire à ses amies qu'elle ne sait pas vraiment comment elles peuvent tenir leur maison propre sans en faire usage. Vendue par tous les épiciers

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le samedi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an 12 fr. ; six mois 10 fr. ; Union postale, un an 13 fr. ; six mois 11 fr. francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).

Le Musée des Familles, publication bilingue Conditions d'abonnement : Un an (à partir du 1er janvier 1889) : Paris, 14 francs, Département, 16 frs ; Canada, 18 frs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave 15 rue, n° 15, Paris (France)

HAUT TEMOIGNAGE, Eau Minérale St-Leon

MESSIEURS,
 Je prends plaisir de déclarer que depuis que je suis à Québec j'ai fait usage de l'Eau Minérale de St-Léon, avec beaucoup d'efficacité, pour les douleurs rhumatismales et l'indigestion, dont il m'est arrivé de souffrir depuis plusieurs années. J'ai aussi fait usage de plusieurs autres sortes de médicaments mais sans obtenir de résultat. Je continue encore l'usage de votre eau renommée que je recommande beaucoup à ceux qui auraient à souffrir des mêmes maladies.

THEODORE W. DOWNS
 Consul des Etats-Unis, Québec.

PIANOS **HAZELTON, FISCHER, DOMINION, BERLIN.**

et les Orgues

EOLIENNES, PELOUBET ET DOMINION

Le plus grand assortiment. Un seul prix et le plus bas. Termes faciles. Pas d'agents. Vieux instruments pris en échange. Pianos à louer. Réparation et accord artistique. Pianos d'occasion de tous prix. Une visite et correspondance sollicitées. Visite et correspondance sollicitées

L. N. PRATTE
 1676
 NOTRE DAME MONTREAL

COOK'S FRIEND
 BAKING POWDER.

DE W. D. McLAREN

Est la plus économique

LA CHEVEURE C'EST LA SANTÉ
 LE RÉGÉNÉRATEUR
 CAPILLAIRE
AUDETTE

Nettoie la TÊTE et fait disparaître les PELLICULES. Il arrête la chute des cheveux et en active la croissance.

Chez tous les PHARMACIENS.

Prix : 50 cts.

PILULES **DR WILLIAMS**
ROSES
OUR
PERSONNES
FAIBLES

Leur action spécifique se fait sentir principalement sur le système générale de l'homme et de la femme, auquel il rend leur vigueur perdue. Il corrige et régularise en même temps toutes irrégularités et suppressions dans le fonctionnement de ces organes.

TOUT HOMME qui s'aperçoit que ses facultés mentales sont affaiblies ou s'en vont, ou que sa puissance physique s'affaiblit, devrait faire usage de ces pilules. Elles lui rendront ses forces perdues, soit physiques, soit mentales.

TOUTE FEMME devrait en faire usage. Elles guérissent efficacement toutes ces suppressions, et toutes ces irrégularités qui amènent inévitablement une maladie, si on les néglige.

LES JEUNES GENS devraient avoir recours à ces Pilules. Elles guériront toutes les suites des excès et des folies de jeunesse, et rendront la vigueur à tout le système.

LES JEUNES FILLES devraient également les employer. Ces Pilules assurent la régularité de la menstruation. En vente chez tous les pharmaciens, ou envoyés sur réception du prix (50c la boîte), en s'adressant **THE DR. WILLIAMS MED. CO.**, Brockville, Ont.